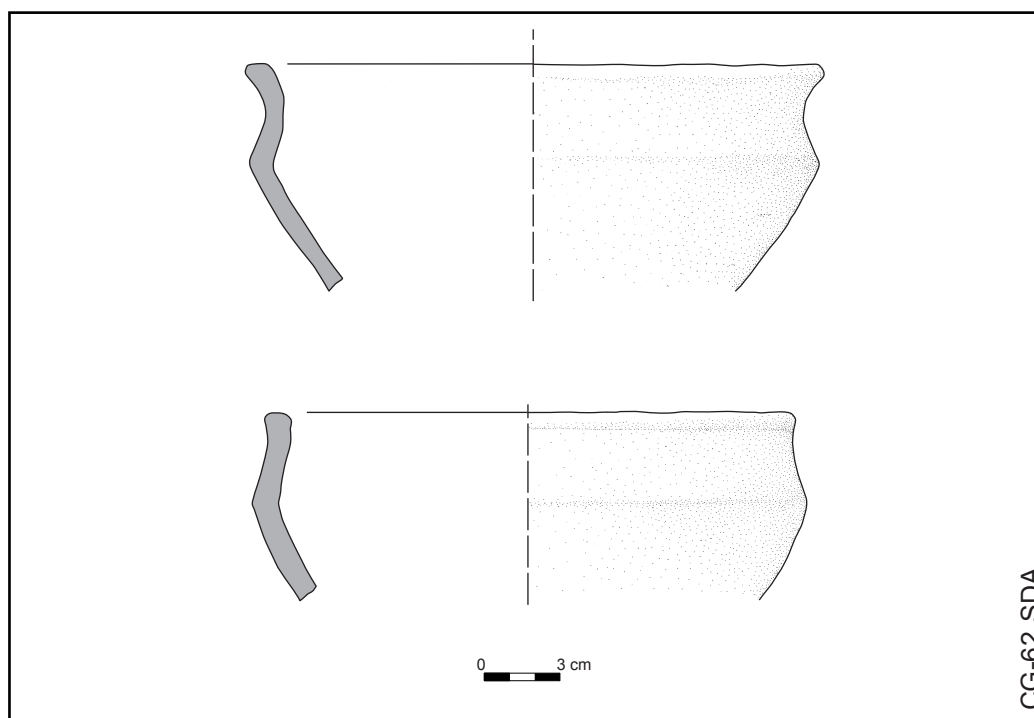


NORD/PAS-DE-CALAIS

ESSARS
Pont d'Essars
RD 945

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION (DIAGNOSTIC)

N° INSEE 62 235
Arrêté N° 08/068/DIAG
Code Patriarche : 4952



Responsable d'opération
Jean Michel WILLOT

Novembre 2008

Nous remercions M. Philippe Hannois de sa disponibilité pour la réalisation de ce diagnostic.

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	5
Fiche signalétique.....	7
Liste des intervenants	8
Entités archéologiques	9
Entités archéologiques	10
Entités archéologiques	11
Entités archéologiques	12
Notice scientifique.....	13
Arrêté de prescription.....	14
Arrêté de désignation	17
Projet d'intervention.....	18
Documents cartographiques	20
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	22
1. État des connaissances	23
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	27
3. Les résultats.....	29
4. Conclusion.....	46
6. Table des figures.....	50
Section 3 : Les inventaires	51
Inventaire des unités stratigraphiques	52
Inventaire des photographies numériques.....	55
Inventaire du mobilier	59

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	7
Identité du site	7
L'opération archéologique.....	7
Résultats	7
Liste des intervenants	8
Intervenants administratifs	8
Intervenants scientifiques	8
Intervenants techniques	8
Entités archéologiques	9
Entités archéologiques	10
Entités archéologiques	11
Entités archéologiques	12
Notice scientifique	13
Documents cartographiques	20
Fig. 1 : Essars, Pont d'Essars : localisation régionale de la commune.	20
Fig. 2 : Essars, Pont d'Essars : localisation du site sur la carte au 1/250 000.....	20
Fig. 3 : Essars, Pont d'Essars : localisation du site (en rouge) sur la carte IGN au 1/25 000.	21
Fig. 4 : Essars, Pont d'Essars : l'emprise du projet sur le cadastre.....	21

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Nord/Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais **Commune :** Essars
Lieu-dit ou adresse : Pont d'Essars
N° INSEE : 62 310
Cadastre année : **Section :** AA, AB **Parcelle(s) :** 128-133, 99-100, 16-107
Coord. Lambert **X :** 622,350 **Y :** 1316,470 **altitude :** 20 m
Propriétaire du terrain : Conseil Général du Pas-de-Calais
Maître d'ouvrage des travaux : Conseil Général du Pas-de-Calais
Protection juridique : néant

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° : 08/068bis/DIAG **daté du :** 09 septembre 2008
Arrêté de désignation n° : 08/068/DIAG/DESIGNATION
Titulaire : Jean Michel WILLOT
Organisme de rattachement : Service départemental d'Archéologie
Raison de l'urgence : reconstruction du pont d'Essars et raccordement de voirie

Dates d'intervention sur le terrain : du 3 au 7 novembre 2008
Surface du projet : 25 500 m²
Surface fouillée/diagnostiquée : 25 500 m² **Surface ouverte :** 2560 m² soit 10 %

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : entre -0,30 m et -1,50 m
Epaisseur de la stratification : Néant
Densité : faible
Extension supposée du site : 10 000 m²
Problématique de la recherche : occupation et anthropisation des milieux humides, du néolithique à nos jours.
Nature des vestiges par périodes : mobilier lithique, néolithique moyen, enclos fossoyés, trous de poteaux, fosses, fossés, LaTène ancienne/moyenne, Haut Empire, XIIIe-XVe siècles.
Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation : Service départemental d'Archéologie, 7 rue du 19 mars 1962, 62 000 Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Service Régional de l'Archéologie : Philippe HANNOIS, Ingénieur d'études.

Service départemental d'Archéologie : Jean Luc MARCY, Conservateur, Archéologue départemental;
Jean Michel WILLOT, Archéologue départemental.

Intervenants techniques

Fouilles : Service départemental d'Archéologie

Sophie FRANÇOIS, Chargée d'études et des archives du sol.

Amandine GAPENNE, Technicienne supérieure de fouilles

Jean Michel WILLOT, Archéologue départemental.

Rapport :

Jérémie LE VERN, : Adjoint du patrimoine, lavage, remontage du mobilier.

Armelle MASSE, Archéologue départementale, étude documentaire, étude céramique, rédaction, DAO.

Jean Michel WILLOT, Archéologue départemental, DAO, PAO, rédaction.

Intervenants administratifs

DRAC du Nord/Pas-de-Calais, Service Régional de l'Archéologie :

Gérard FOSSE, Conservateur régional de l'Archéologie.

Philippe HANNOIS, Ingénieur d'études.

Service départemental d'Archéologie : Jean-Luc MARCY, Chef de service.

Aménageur : Conseil Général du Pas-de-Calais, représenté par Jérôme POITEAU (Bureau des Etudes de la Zone centre).

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 2/4

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Chalcolithique
- ☒ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☒ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1er Age du Fer)
 - ☒ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romaine
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- | | |
|---|--|
| ☐ Édifice public | ☐ Artisanat alim. |
| ☐ Édifice religieux | ☐ Argile atelier |
| ☐ Édifice militaire | ☐ Atelier métall. |
| ☐ Bâtiment commercial | ☐ Artisanal |
| ☐ Structure funéraire | ☐ Autre |
| ☐ Voirie | ☐ |
| ☐ Hydraulique | ☐ |
| ☒ Habitat rural | ☐ |
| ☐ Villa | ☐ |
| ☒ Bâtiment agricole | ☐ |
| ☒ Structure agraire | ☐ |
| ☐ Urbanisme | ☐ |
| ☐ Maison | ☐ |
| ☐ Structure urbaine | ☐ |
| ☐ Foyer | ☐ |
| ☒ Fosse | ☐ |
| ☐ Sépulture | ☐ |
| ☐ Grotte | |
| ☐ Abri | |
| ☐ Mégalithique | |

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acq. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 4/4

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Chalcolithique
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1er Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romaine
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☒ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☒ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- | | |
|---|--|
| ☐ Édifice public | ☐ Artisanat alim. |
| ☐ Édifice religieux | ☐ Argile atelier |
| ☐ Édifice militaire | ☐ Atelier métall. |
| ☐ Bâtiment commercial | ☐ Artisanal |
| ☐ Structure funéraire | ☐ Autre |
| ☐ Voirie | ☐ |
| ☐ Hydraulique | ☐ |
| ☒ Habitat rural | ☐ |
| ☐ Villa | ☐ |
| ☒ Bâtiment agricole | ☐ |
| ☒ Structure agraire | ☐ |
| ☐ Urbanisme | ☐ |
| ☐ Maison | ☐ |
| ☐ Structure urbaine | ☐ |
| ☐ Foyer | ☐ |
| ☒ Fosse | ☐ |
| ☐ Sépulture | ☐ |
| ☐ Grotte | |
| ☐ Abri | |
| ☐ Mégalithique | |

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acq. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le Conseil Général du Pas-de-Calais a programmé, dans le cadre du projet du contournement nord Béthune-Lestrem, la reconstruction du pont d'Essars avec un raccordement à la future RD 945.

La nature des travaux risquant d'affecter le sous-sol archéologique sur 25 500 m², le Service régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic archéologique et a désigné le Service départemental d'Archéologie pour conduire l'opération. Celle-ci s'est déroulée du 3 au 7 novembre 2008.

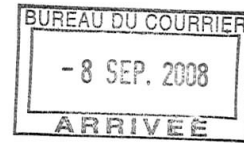
L'opération de diagnostic d'Essars a été l'opportunité d'ouvrir une fenêtre en travers de la vallée de la Lawe, offrant un aperçu de l'anthropisation d'un milieu naturel particulier, une conquête de l'homme qui perdure jusqu'à nos jours.

L'homme était présent dans le secteur dès le Néolithique moyen, comme l'atteste la série homogène de pièces retrouvée dans la tourbe dans un périmètre limité. Les perturbations étaient hélas trop importantes pour espérer caractériser la nature de cette présence (ponctuelle, saisonnière, liée à un habitat ou à l'exploitation de la tourbe).

Les premières traces tangibles d'occupation et probablement d'exploitation du terroir ont été datées de la fin de La Tène ancienne, début de La Tène moyenne. Il s'agit très vraisemblablement de fermes, installées sur les rives orientales d'une zone marécageuse traversée par un cours d'eau (la Lawe). Après un hiatus chronologique, un nouveau domaine s'implante au même endroit au Haut Empire. Enfin, à la fin de l'époque médiévale (XIIIe-XIVe siècle), une ferme est à nouveau construite en bordure de ces terres inondées. Ces dernières sont conquises sur l'eau pour leur exploitation agricole grâce à la mise en place de deux types de réseau fossoyé. De larges tranchées sont creusées au plus près de la rivière sans doute pour drainer le terrain et réduire l'amplitude de son lit majeur. Le deuxième réseau, plus soigné et ordonné, est tracé le long du domaine, non seulement dans le but d'assécher le terrain pour l'exploiter mais également afin de délimiter des courtils. Il s'agit vraisemblablement de becques, ces fossés toujours présents dans le paysage. Dans le cadre de cette opération de diagnostic, limitée dans le temps et contrainte dans l'espace, il n'a pas été possible d'associer à ces trois domaines successifs les vestiges d'habitat et les structures agricoles retrouvés à l'intérieur des enclos. Enfin, participant à cette histoire, les remblais, issus du creusement du canal en 1815, ont été déversés dans le lit majeur de la Lawe dont le cours sinueux, à cette occasion, a été rectifié. Le niveau général a été rehaussé de plus d'un mètre, mettant définitivement les terres agricoles à l'abri des inondations.

L'intérêt de cette opération a été essentiellement de démontrer le potentiel de ces travaux archéologiques et leur apport à la connaissance de l'anthropisation des milieux humides.

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



PREFECTURE DE LA REGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Villeneuve d'Ascq, le 04 septembre 2008

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
Service Régional de l'Archéologie
Ferme Saint-Sauveur
Avenue du Bois
59 650 Villeneuve d'Ascq

Conseil Général du Pas-de-Calais
Rue F. Buisson
62018 ARRAS Cédex 9

REÇU LE :

- 9 SEP. 2008

DIRECTION DE LA CULTURE

Tel : 03 28 36 78 50
Fax : 03 20 91 41 81

objet :

intercommunal : Béthune et Essars (Pas-de-Calais) Reconstruction du Pont d'Essars et raccordement de voiries -
enquête préalable à la DUP : prescriptions archéologiques
références à rappeler : SRA 61761-8068 (affaire suivie par Philippe Hannois)

NOTIFICATION DE PRESCRIPTION DE DIAGNOSTIC

En application du décret 2002-89 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, j'ai l'honneur de vous adresser, à titre de notification, ampliation de l'arrêté n° 08-068-BIS-DIAG.

En raison de leur nature, les travaux envisagés référencés sur l'arrêté joint sont susceptibles d'affecter les éléments du patrimoine archéologique.

Afin de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents et déterminer, si besoin, le type de mesures dont ils doivent faire l'objet, un diagnostic sera réalisé sur le terrain. Celui-ci sera réalisé par le service archéologique départemental du Pas-de-Calais - Hôtel du département - 62000 ARRAS - 03.21.21.69.31.

La décision ci-jointe peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Pour le préfet de Région Nord - Pas-de-Calais
et par délégation
Le conservateur régional de l'archéologie

Gérard FOSSE

N° 08-068-Bis-DIAG

**PREFECTURE DE LA REGION NORD – PAS-DE-CALAIS
LE PREFET DE REGION**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le code de l'urbanisme, notamment l'article L. 425-11 ;

VU le dossier de :	enquête préalable à la DUP
par :	Général du Pas-de-Calais
adresse de l'aménageur :	Rue F. Buisson 62018 ARRAS Cédex 9
localisation :	Reconstruction du Pont d'Essars et raccordement de voiries
reçu le:	19/05/2006

VU la demande de prescription anticipée faite par le conseil général du Pas-de-Calais, le 25-février-2008 ;

CONSIDERANT que, le nouveau tracé de raccordement de la voirie au pont d'Essars est situé à proximité immédiate d'une fouille réalisée en 2007 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région :	Nord – Pas-de-Calais
Département :	Pas-de-Calais
Commune :	intercommunal : Béthune et Essars
Localisation	Reconstruction du Pont d'Essars et raccordement de voiries
Propriétaire :	Général du Pas-de-Calais (Conseil) Rue F. Buisson 62018 ARRAS Cédex 9
Coordonnées Lambert I :	x = 622,350 y = 1316,47 z = 40

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du service archéologique du département du Pas de Calais. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28, 29, 30 et 31 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives sur la base des prescriptions suivantes :

objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

Par ailleurs, le diagnostic archéologique doit être conçu comme une opération archéologique à part entière et doit dépasser le cadre de la simple présence absence de

1/2

emprise : site. Il doit permettre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré en perspective d'une exploitation à très long terme et d'une approche géographique plus générale.

principes : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (25 500 m²). Le responsable d'opération devra prendre l'attache de l'aménageur afin de respecter le compactage des terrains.

méthodologiques : La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue. Le rapport de diagnostic devra présenter ces éléments stratigraphiques de manière synthétique, sous forme de logs ou de profils.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise et correspondant à un taux d'exploration de 10 % minimum.

Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- L'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative.
- La mise en œuvre d'un maillage de diagnostic plus réduit à l'emplacement de ces zones pour en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être sondées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables. La caractérisation chronologique du site pourra se faire par des études de type classique (céramologie) mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues.

Au terme de l'intervention de terrain des dispositions devront être prises afin de mettre en sécurité les structures les plus fragiles et de garantir des conditions optimales de fouilles (tombes etc.).

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies, ...). Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le DFS, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques rencontrés.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par le service archéologique du département du Pas de Calais préventives le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles 59, 60 et 61 du décret n° 2004-490 susvisé et suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques.

Article 4 : Le présent arrêté modifie et remplace l'arrêté 08-068 diag. Les modifications ont pour effet de transférer la maîtrise d'ouvrage du diagnostic de l'Inrap au service archéologique du département du Pas-de-Calais. Le reste est sans changement.

Article 5 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur du service archéologique du département du Pas de Calais, à Conseil Général du Pas-de-Calais et D.D.E. ARRAS - Bureau ADS 100 Avenue Winston Churchill SP 7 62022 ARRAS.

Fait à Lille, le 03 SEP. 2008

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais
et par délégation

La directrice régionale des affaires culturelles
Véronique Chatenay-Dolto

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION

06 NOV. 2008

N° 08/068/DIAG/DESIGNATION

PRÉFECTURE DE LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS LE PRÉFET DE RÉGION

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic n° 08/068 ;

ARRETE DE DESIGNATION

Article 1 : Willot Jean-Michel est désigné comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de intercommunal : Béthune et Essars, Reconstruction du Pont d'Essars et raccordement de voiries, .

Article 2 : le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en 5 exemplaires dont trois exemplaires originaux.

Il devra comporter :

☐ **Les données administratives et techniques**

1. Région, département, commune, lieu-dit ;
2. Numéro d'opération : (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG)
3. Références cadastrales (Année réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
4. Nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
5. Cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25000° et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
6. Plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
7. Fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
8. Notice des résultats scientifiques éventuellement accompagnée d'illustrations (notice et illustrations étant livrées en format informatique) pouvant figurer dans les BSR.

☐ **La présentation des résultats scientifiques**

1. Un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
2. Un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
3. Un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
4. La présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
5. La présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
6. Une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
7. Une synthèse d'ensemble remplaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

Article 3 : Le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Fait à Lille, le 30 OCT. 2008

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais et par délégation,

La directrice régionale des affaires culturelles
Véronique Chatenay-Dolto

PROJET D'INTERVENTION

Conseil général du Pas-de-Calais – PECS – DCU – Service départemental d'archéologie

Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Service départemental d'archéologie

Conseil général du Pas-de-Calais

Hôtel du Département

Rue Ferdinand Buisson

62018 Arras cedex 9

Tél. : 03.21.60.90.31 télécopie : 03.21.60.90.41

mdp.sda@cg62.fr ou marcy.jean.luc@cg62.fr

1. IDENTIFICATION

Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Bethune-Essars
	Localisation	Pont d'Essars
	Références cadastrales	Section AB128 à 133, AA99-100, AA106-107, AA 109-111
	Coordonnées Lambert I	X = 622,350 Y = 1316,47 Z = 40
	Surface à traiter	25 500m²
Aménageur	Nom ou raison sociale	Conseil Général du Pas-de-Calais Direction des Grands Projets Routiers Service des Grands Travaux Routiers Service d'Etudes et de Travaux Neufs de la Zone Centre.
	Adresse	Hôtel du Département, rue Ferdinand Buisson 62 018 Arras Cedex 9
	Représenté par	Yves Camus, Chef de Service Bureau des Etudes de la Zone Centre
	Nature du projet	Pont, déviation de la RD945
Service instructeur	Service régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Référence SRA	SRA 61761-8068
	Prescripteur	Philippe Hannois
Opération	Arrêté préfectoral	N° 08-068-bis-DIAG
	Reçu au CG 62 le	9 septembre 2008
	Nature de l'opération	Diagnostic archéologique

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'arrêté de prescription n° **08-068-bis DIAG** du **3 septembre 2008** stipule que, « en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ».

Conformément à l'arrêté de prescription, l'objet de l'opération de diagnostic archéologique consiste à mettre en évidence et caractériser la nature, la datation, la chronologie, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents.

Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant de déterminer le type de mesures dont le site doit faire l'objet.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Le site est situé pour une partie en bordure du canal d'Aire à la Bassée et de la rivière la Lawe, un contexte particulièrement humide : les risques d'inondation des tranchées par la remontée de la nappe ou lors de précipitations sont donc à prévoir.

4. VESTIGES ATTENDUS

Les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Des interventions archéologiques ont été effectuées au nord et au sud de la Rue du Long Cornet sur la commune d'Essars en 2007. A proximité de la zone à diagnostiquer, des vestiges liés à un l'habitat datés du bas Moyen Âge (XI^e siècle et XV^e siècle) ont été mis au jour. De plus, le cœur historique de Béthune situé au sud, à environs 2 km, rend ce secteur très sensible. En effet, Essars fait partie des terres défrichées et conquises pour l'agriculture sur les marais entre le Xe et XIII^e siècle. Les défrichements et l'exploitation des nouveaux terroirs de l'Artois sont encore archéologiquement mal connus, l'opération du Pont d'Essars peut apporter un nouvel éclairage sur le sujet.

5. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Étude documentaire

Préalablement à l'opération de terrain, une étude documentaire a été entreprise afin d'appréhender l'environnement historique, archéologique et naturel du projet d'aménagement. Il sera notamment procédé à la consultation de la Carte archéologique et des Archives départementales du Pas-de-Calais.

Détection

L'opération d'archéologie préventive consistera dans la réalisation de tranchées linéaires, réparties sur la totalité de l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie. En cas de détection de vestiges, des fenêtres de décapages complémentaires, pourront être ouvertes afin d'évaluer plus finement la concentration, l'extension et l'état de conservation des vestiges.

Caractérisation

La fouille partielle ou totale, manuelle ou mécanique, d'un nombre significatif de structures sera réalisée afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

6. MOYENS A ENGAGER

Phase de terrain incluant la préparation		Total 7 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	1
	Topographe	1
	Moyens de terrassement	Pelle mécanique à godet lisse
Phase de post-fouille		Total 10 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	1
	Spécialiste	1
	Topographe	1

7. CALENDRIER

Période prévue phase terrain	Du 3 au 7 novembre
Durée prévue d'étude et de rédaction du rapport	2 semaines
Date limite remise du rapport	Fin décembre

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES



Fig. 1 : Essars, Pont d'Essars : localisation régionale de la commune.

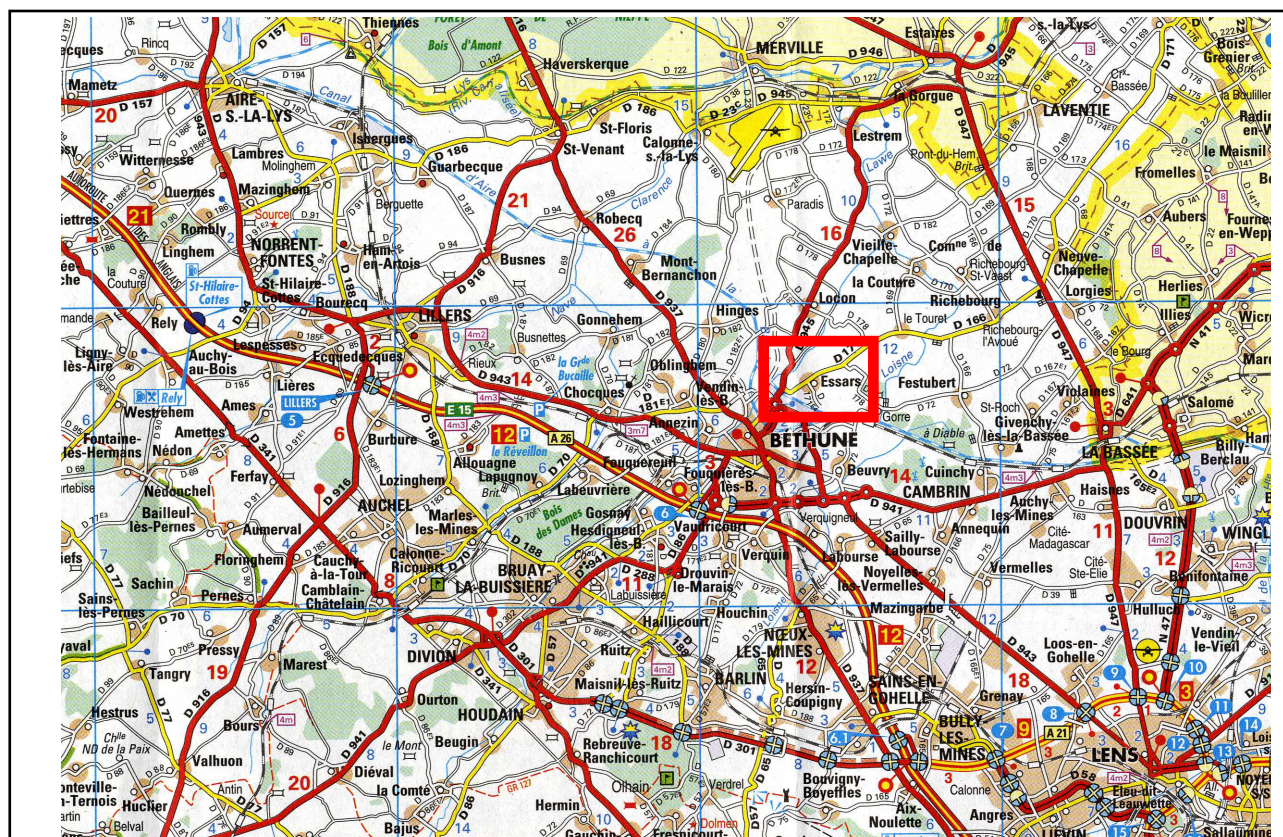


Fig. 2 : Essars, Pont d'Essars : localisation du site sur la carte au 1/250 000.

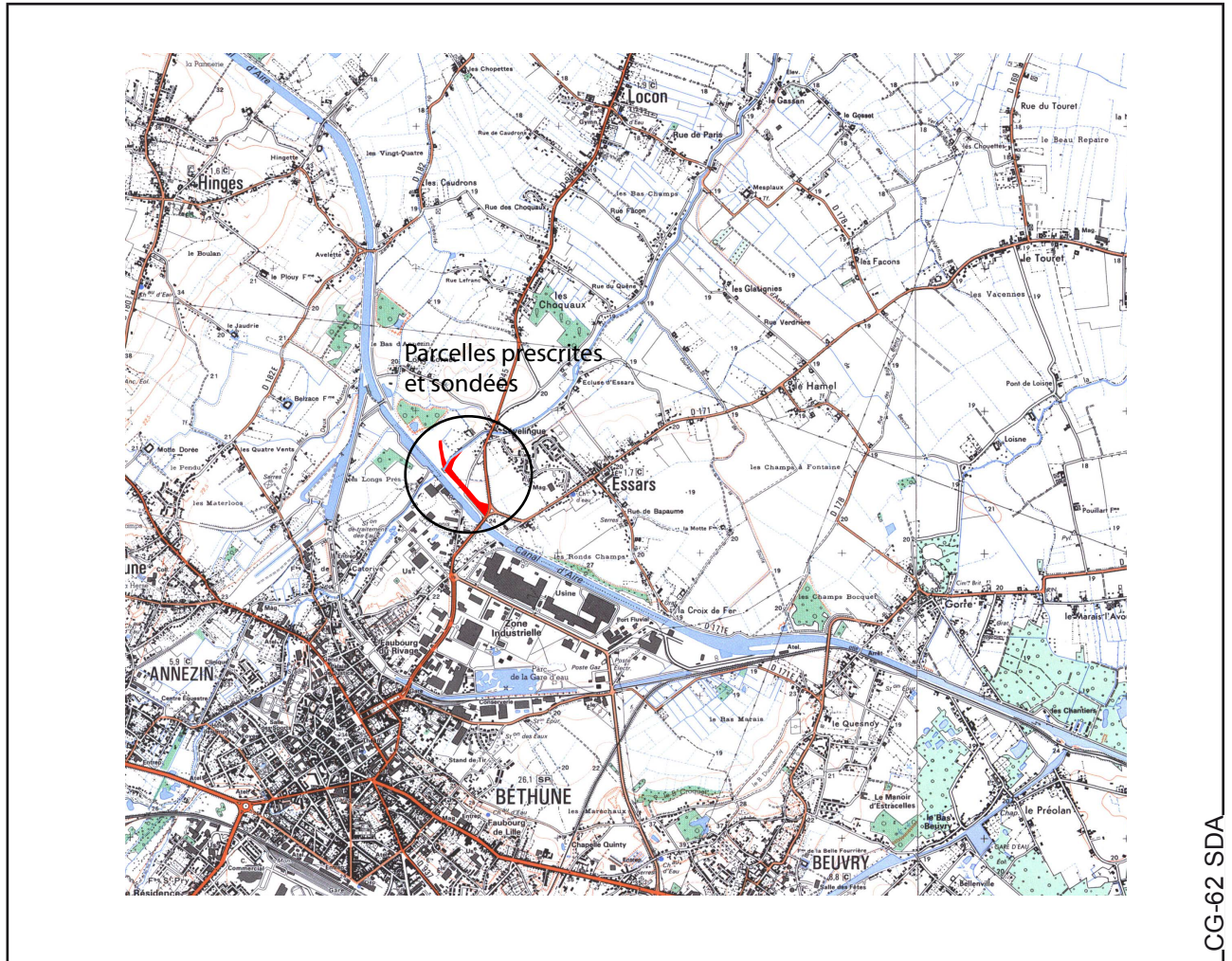


Fig. 3 : Essars, Pont d'Essars : localisation du site (en rouge) sur la carte IGN au 1/25 000.

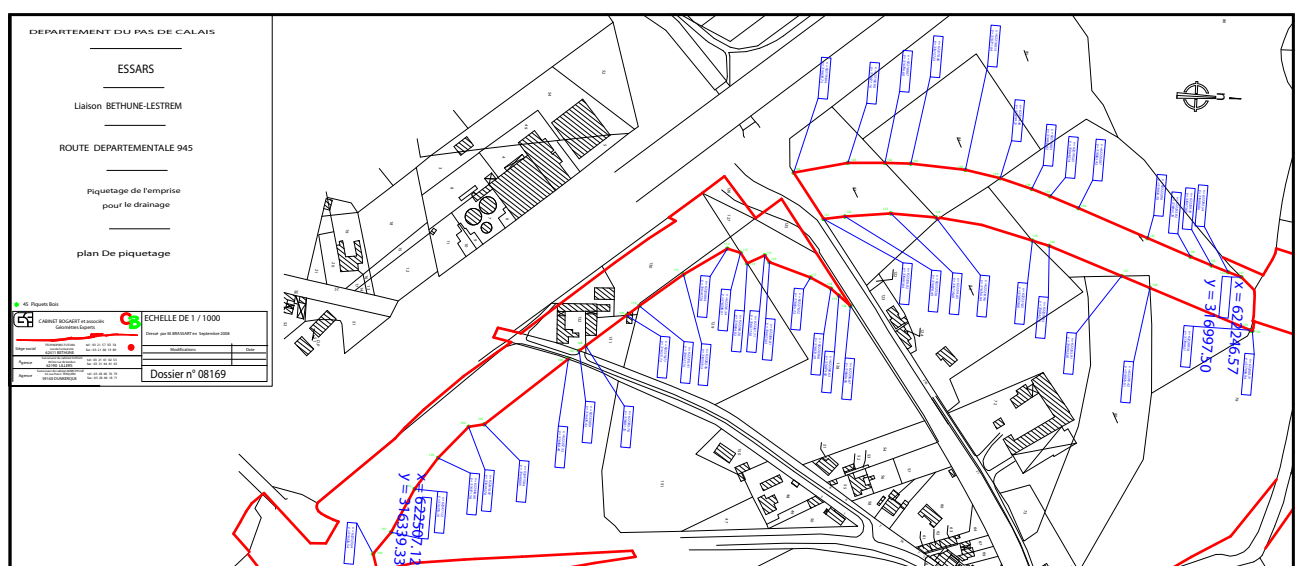


Fig. 4 : Essars, Pont d'Essars : l'emprise du projet sur le cadastre.
Planimétrie : Lambert I, altimétrie : IGN 69, hauteur moyenne 20 m.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	23
1.1 Le projet d'aménagement	23
1.2 Contextes géologique et environnemental	24
1.3 Contexte historique et archéologique	25
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	27
3. Les résultats	29
3.1. Le paysage	29
3.2. Le Néolithique	32
Contexte de la découverte	32
Présentation de la série	32
3.3. La Protohistoire	35
L'enclos	35
Le mobilier	36
3.4. L'antiquité	38
3.5. La période médiévale	39
Les fossés	39
Les fosses et les trous de poteaux	40
La conquête des terres	43
Le gué	44
4. Conclusion	46
6. Table des figures	50

ESSARS Pont d'Essars

I. État des connaissances

1.1 Le projet d'aménagement

Fig. 5

Le Conseil Général du Pas-de-Calais a programmé, dans le cadre du projet du contournement nord Béthune-Lestrem, la reconstruction du pont d'Essars avec un raccordement à la future RD 945.

La nature des travaux risquant d'affecter le sous-sol archéologique, le Service régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic archéologique et a désigné le Service départemental d'Archéologie pour conduire l'opération. Celle-ci s'est déroulée du 3 au 7 novembre 2008, sous la responsabilité de Jean Michel Willot.

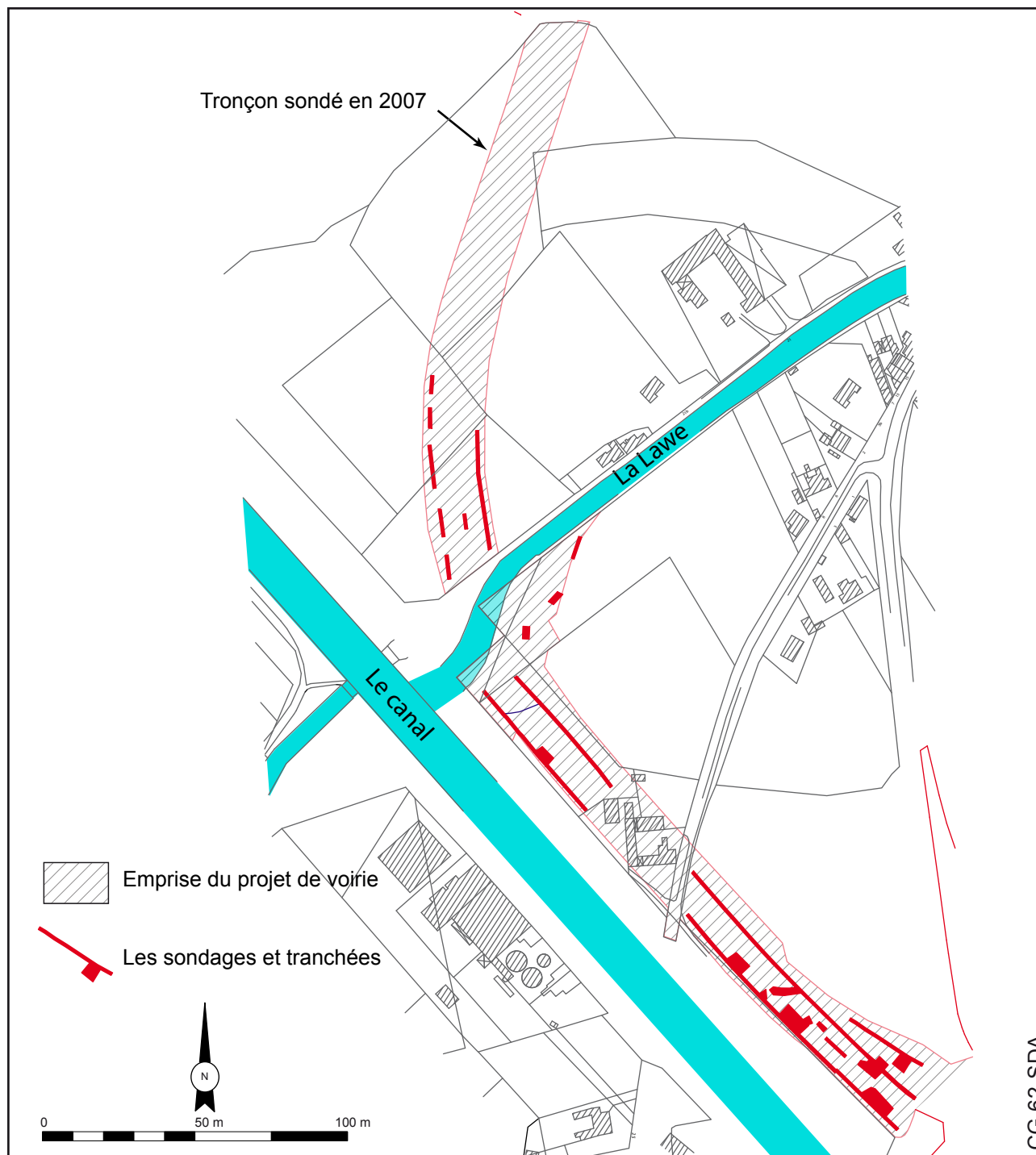


Fig. 5 : Essars, Pont d'Essars: localisation des tranchées sur le projet d'aménagement du site.

1.2 Contextes géologique et environnemental

Fig. 6

La commune est située en Flandre intérieure (Bas pays) à la limite des plateaux d'Artois (Haut pays), plus précisément au sud de la plaine de la Lys. Essars est traversée par la Lawe, rivière qui prend sa source à Rocourt (Pas-de-Calais) et qui se jette dans la Lys au niveau de la Gorgue (Pas-de-Calais). Les formations superficielles sablo-limoneuses de la plaine, datées du Pléistocène, peuvent atteindre près de 30 m d'épaisseur et sont d'origine fluviale ou éolienne. Elles sont surmontées par des alluvions et des dépôts limono-tourbeux holocènes tardifs (Sommé 1976 : 120 ; Sommé 1999 : 11, 14-15). La Lawe est une rivière dont le cours sinueux et paresseux (entre 4 et 1 % de pente) a été canalisé entre Béthune et la Lys. Les sondages profonds (maximum 2,5 m) réalisés dans le cadre du diagnostic de la

déviations de la RD 945 montrent à environ 300 m le long de La Lawe, un contexte marécageux attesté par une succession de sédiments limoneux, argileux, vaseux de couleur foncé (Thoquenne 2003 : 14, fig. 7-8). Les sondages réalisés au plus près du canal d'Aire indiquent la présence de la nappe phréatique à 2m sous le niveau actuel. A l'instar de la Lys, la Lawe possède un lit majeur peu profond (autour d'1 m) mais très large (plus d'une centaine de mètre de large), parcouru par un réseau dense de fossés et de becques creusés dès le Moyen-Age afin d'assécher et de mettre en culture les terres inondées.

Dans l'emprise du projet, le relief est peu prononcé avec une altitude moyenne autour de 20 m NGF. Le creusement du canal en 1825 a profondément modifié le paysage ainsi que probablement le contexte sédimentaire superficiel.

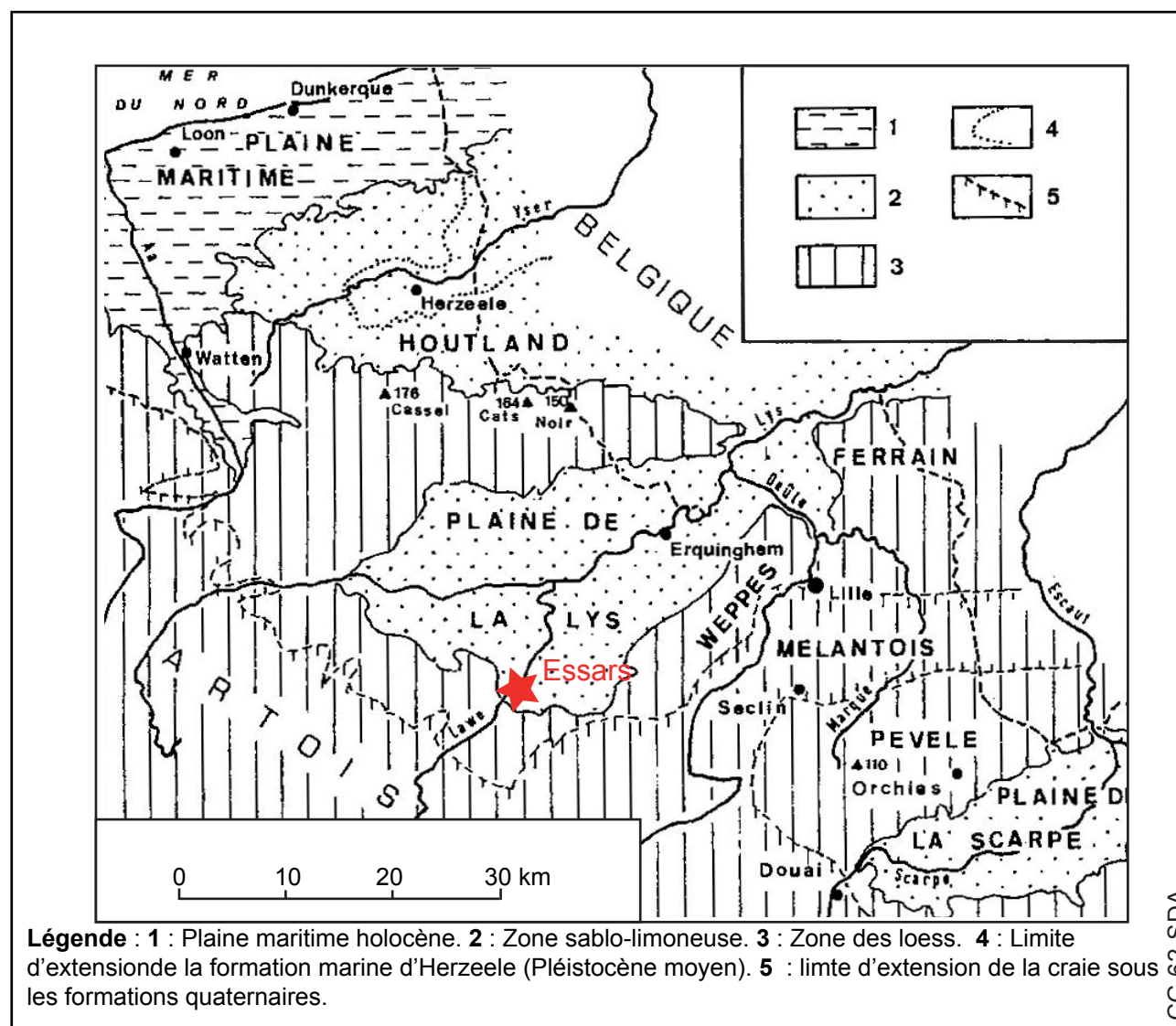


Fig. 6 : Essars, Pont d'Essars: contexte géologique du site (d'après Sommé 1999 : 10).

1.3 Contexte historique et archéologique

Fig. 7

La documentation est peu abondante concernant la préhistoire. Les découvertes datent essentiellement du XIX^e siècle : du matériel lithique daté du Paléolithique moyen a été récolté à Beuvry (Marcy 1991) et dans les environs de la ville (Dutertre 1916, Révillion 1990). A Béthune une intervention sur la Z.A.C de Catorive a livré du mobilier lithique, paléolithique ou néolithique, en position secondaire, qui signale une occupation précoce des versants de la Lawe (cf. site n°4536 et 9811, Hannot, Bailleul 1996). Des outils en silex et des restes de débitage du Néolithique ont été retrouvés à Beuvry (prospection de Mr Hoogardie en 1985, fiche commune du SRA rédigée par F. Bostyn n°2044).

Pour les âges des métaux, les données sont encore plus sommaires. Très récemment, Etienne Louis (DACAD) a communiqué la découverte d'une hache en alliage cuivreux du Bronze moyen provenant du centre de la commune de Vendin-lès-Béthune. Pour l'âge du Fer, des travaux sur l'autoroute A26 au sud de Béthune ont mis au jour une fosse qui contenait du mobilier céramique (Hurtrelle et al. 1975). Lors du diagnostic pour la déviation de la RD 945, les sondages sur la commune d'Annezin et de Locon, ont révélé la présence de structures fossoyées protohistoriques (fig. 7 n°10956, Thoquenne 2003 : 26). Les quelques vestiges gallo-romains découverts sur Béthune ne permettent pas de caractériser une réelle occupation (Deloffre 1995, Hannot 1996). Des objets ramassés au XIX^e siècle et des interventions archéologiques très ponctuelles attestent d'une présence à l'époque antique dans les alentours (Delmaire et al. 1994 : 204). Sur la commune d'Essars, lors des diagnostics sur le tracé de la déviation de la RD 945, un réseau fossoyé gallo-romain a été repéré au nord de la rue du Long Cornet. Cette parcelle a fait l'objet d'une fouille par l'INRAP en 2007-2008 (rapport disponible à l'automne 2008). L'occupation antique semble plutôt se concentrer sur le territoire de Bruay-La-Buissière (ateliers de potier : Tuffreau-Libre 1981), Ruitz (fana : Marcy 2003, 2004, Lefevre 2005). A Beuvry des vestiges gallo-romains sont connus depuis le XIX^e siècle mais ils n'ont fait l'objet d'aucune observation archéologique récente (Delmaire 1994 : 522).

C'est au Moyen Âge que les données écrites et archéologiques sont les plus riches.

Au haut Moyen Âge, des édifices religieux sont fondés dans le secteur (Deloffre 2001 : 21). Des

sondages réalisés en août 1994 rue de la Tannerie, Z.A.C. de Catorive montrent des aménagements de fossés ainsi que des fosses contenant du mobilier mérovingien de la fin du Ve-VI^e siècle (Deloffre 1994). A l'est de la ville, un cimetière des VI^e et VII^e siècles a été fouillé de 1903 à 1906, rue du Près-de-Sœurs (Bellanger, Seillier 1982 ; fig. 00 n°2234).

Essars étant située au nord-est de Béthune, au-delà du canal d'Aire-la Bassée, à environ 2,5km du centre historique, son histoire y est en partie rattachée. La ville apparaît dans la documentation vers le Xe siècle. Un château est mentionné en 970, situé au sud est de la ville, entre la place actuelle du Maréchal Foch et la rue Béranger. Durant tout le bas Moyen Âge, la ville se développe et des travaux de fortifications sont régulièrement entrepris. Dans le cadre de l'une ces campagnes, au XVI^e siècle, un canal dit « du Rivage » est creusé afin de détourner la Lawe vers le centre de Béthune et d'alimenter en eau les remparts de la ville. Au XIX^e siècle, les remparts seront démolis et la périphérie remodelée. C'est en 1825 que le canal d'Aire est creusé (Deloffre 2001b) qui constitue actuellement la limite entre la commune d'Essars et de Béthune.

Le nom d'Essars, qui dérive de *sartis* signifiant broussailles, signale généralement un espace défriché (DHA t. I 1875 p. 184), ce qui s'accorde parfaitement avec les données historiques. Au XI^e siècle, le territoire et ses environs, qui étaient marécageux ou recouverts de bois, ont été progressivement transformés en terre agricole à partir des XII^e et XIII^e siècles (Derville 1999 : 43). Les nombreux petits fossés (les becques) qui morcellent actuellement le paysage, sont d'ailleurs un témoignage de cette lente conquête des terres agricoles sur les marais qui s'est achevée très récemment, au XIX^e siècle. En 1155, Essars est un hameau dépendant de l'église de Saint Vaast de Béthune qui se trouvait à l'extérieur des murs de la ville. Détruite, elle fut reconstruite intra muros, Essars devenant alors une paroisse dotée de sa propre église. Les terres d'Essars qui ont appartenu longtemps aux Seigneurs de Béthune, deviennent la propriété de grandes familles. Au milieu du XII^e siècle, Guillaume 1^{er} fils de Robert IV le Gros dote l'église et son prieuré du Perroy (faubourg sud est de Béthune) de dîmes et de terrages sur la commune d'Essars. L'exploitation de ces nouvelles terres agricoles, l'essentiel de l'activité du terroir, a été entreprise et contrôlée par des gros laboureurs ou des seigneurs hobereaux au sein de Maisons-Fortes comme la « Motte ferme » à l'est, « la ferme de Sévelingue » à l'ouest ou la ferme dite « du Roi », totalement détruite, qui se situait à la limite entre

Béthune et Essars.

Les diagnostics et les fouilles réalisés dans le cadre du projet de la déviation RD 945 ont livré des informations sur l'occupation d'Essars au Moyen Âge. Un ensemble de structures fossoyées a fourni du mobilier du XI^e siècle au nord de la rue du Long

Cornet (rapport en cours sous la direction de B. Leriche, INRAP, fig. 7 n°10954). La zone au sud de la même rue, la plus proche des investigations 2008, renferme dans son sous-sol des vestiges de la fin du Moyen Âge, des fossés et des fosses à usage domestique et agricole (Thoquenne 2003 : 17, fig. 7 n°10953).



Fig. 7 : Essars, Pont d'Essars: carte archéologique au nord de Béthune.

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

L'opération de diagnostic s'est déroulée entre le 3 et 12 novembre 2008 avec une équipe de 2 à 3 personnes (14 jours/homme). L'emprise du raccordement à la future voie forme une bande large de 30 m en moyenne qui longe au sud le canal d'Aire-la Bassée, traverse la Lawe pour se raccorder, au nord, à la route départementale RD345. Un tronçon, long de 60 m, localisé au milieu de zone prescrite n'a pas été sondé en raison des perturbations occasionnées par une ferme contemporaine.

Le choix des ouvertures et la configuration des sondages ont été très largement conditionnés par la nature du sous-sol qui s'est révélée très disparate sur les 600 m de future voirie à sonder. En effet, les tranchées réalisées sur les deux tiers ouest et nord de la zone prescrite ont été descendues de 1 m à 1,50 m de profondeur avant d'atteindre

le substrat, une tourbe épaisse de 0,20 m, tandis qu'à l'est, le substrat, un limon sableux orangé était localisé immédiatement sous les labours, à 0,40 m de profondeur. En conséquence, sur l'emprise ouest du projet, il a été rapidement décidé d'ouvrir des tranchées discontinues et des sondages profonds. En revanche, à l'est, le mode opératoire est resté classique avec des tranchées continues profondes 0,40 m, ponctuées de fenêtres.

17 tranchées, larges de 2,20 m et espacées de 15 à 20 m, ainsi que 7 fenêtres ont été ouvertes à la pelle mécanique avec un godet lisse, soit une surface totalisant 2560 m² (10 %) sur une superficie prescrite de 25500 m². L'essentiel des efforts a été porté sur le secteur oriental où se concentrent les vestiges. Après un nettoyage manuel à la binette, les structures ont été topographiées et photographiées. Des sondages ponctuels ont été réalisés à la pelle mécanique et quelques fosses ont été fouillées. Un ramassage de surface a permis de compléter le corpus céramique. Au total, 12 structures ont été testées sur 112 reconnues (11%).



Fig. 8 : Essars, Pont d'Essars: vue générale vers le nord, prise du Pont d'Essars, des tranchées de sondage.

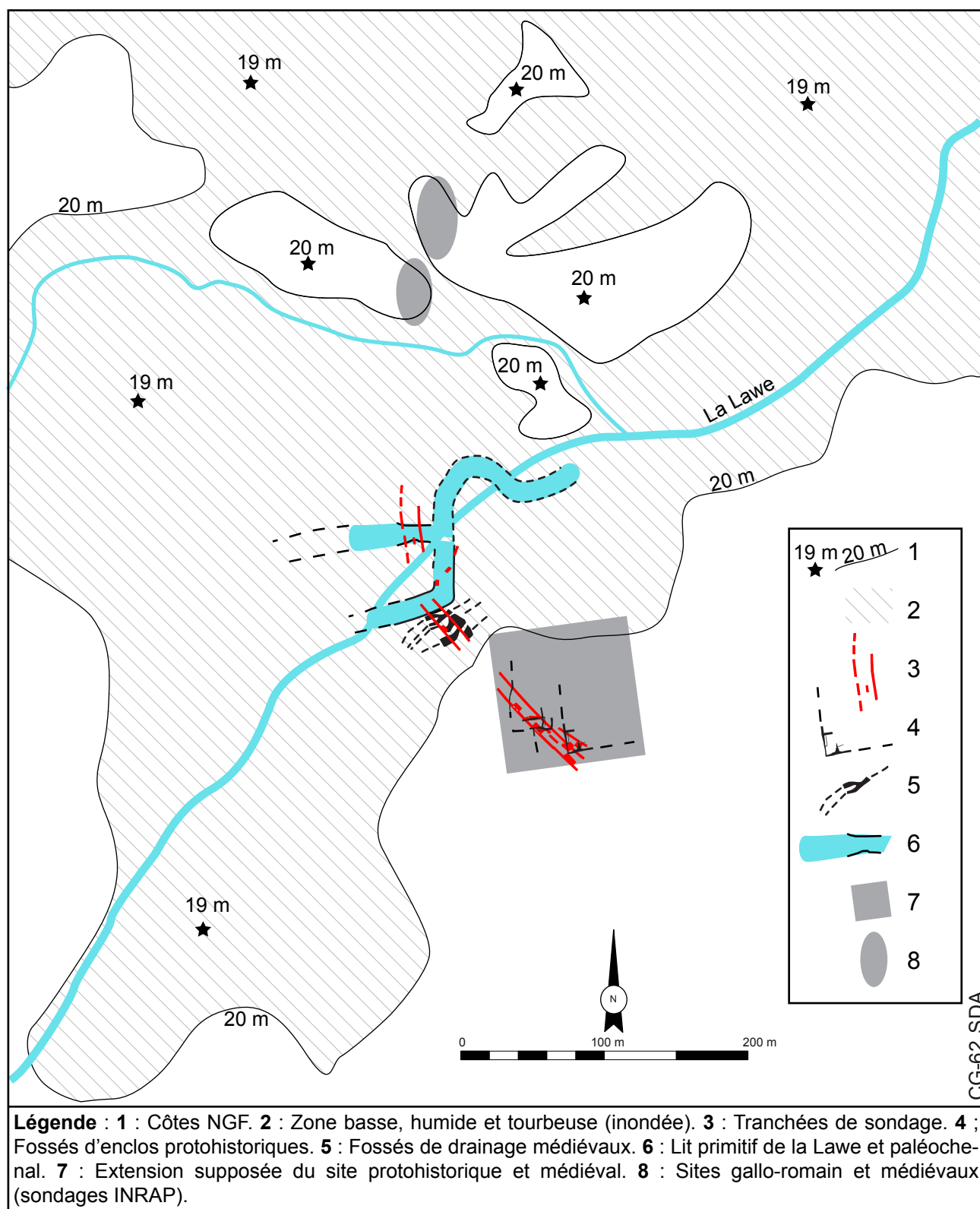


Fig. 9 : Essars, Pont d'Essars: l'environnement ancien du site restitué d'après les sources archéologiques et la topographie.

3. Les résultats

3.1. Le paysage

Fig. 9

Si la campagne au nord de Béthune a été profondément transformée depuis la conquête des terres sur les zones humides entreprise dès le Moyen Age, c'est sans nul doute la révolution industrielle qui a eu le plus d'impact sur le paysage dans la région. L'opération de diagnostic a été l'occasion d'avoir un aperçu de cet environnement, avant l'intervention de l'homme, en constituant une fenêtre longue de 300 m, axe nord-ouest/sud-est, dans la stratigraphie ancienne.

Le substrat, un limon sableux orangé au relief peu marqué, culmine autour de 20 m à l'est de la zone sondée avant de plonger progressivement (19 m) à l'ouest. La partie supérieure (20 cm) du limon dans

cette partie légèrement dépressionnaire, est d'ailleurs décolorée, très oxydée et lessivée par le battement de l'eau (à l'ouest des tranchées 1 à 3). Un niveau de tourbe épais de 10 à 20 cm, un bousin peu compact et plein de végétaux qui atteste d'un épisode humide et marécageux (eau stagnante avec un couvert végétal dense), est d'ailleurs présent au dessus du limon sur l'ensemble de ce secteur (fig.10). Bien qu'il soit difficile de dater sa mise en place, il est à signaler que du mobilier lithique du néolithique moyen a été retrouvé dans la partie supérieure de la tourbe et que des tranchées médiévales entaillent ce niveau, constituant un terminus ante quem pour sa genèse.



Fig. 10 : Essars, Pont d'Essars: vue du substrat limoneux et de la tourbe dans le lit majeur de la Lawe (tranchée 6).

Le lit primitif de la Lawe dont le cours ancien apparaît beaucoup plus sinueux que l'actuel, a été recoupé par les tranchées 4 à 8, tandis que, plus à l'ouest, un méandre ou paléochenal a été repéré sur une vingtaine de mètres. Les sondages réalisés dans le lit montrent que des périodes de débits intenses (lits de granulats roulés d'un diamètre compris entre 1 et 5 mm) alternent avec des périodes plus calmes pendant lesquelles du sable limoneux parfois humique se dépose (fig. 11-12). Au final, le cours d'eau semble se colmater progressivement par des colluvions plus organiques vers la fin. Au début du XIX^e siècle, les remblais issus du creusement du canal viennent colmater ce dernier et l'ensemble des terres inondées localisées sous la cote des 20 m, nivelant ainsi le

paysage. A cette occasion, un nouveau cours, plus rectiligne, est tracé et les terres aux abords sont définitivement asséchées.

Ces observations contribuent à restituer un paysage marqué par l'eau (fig. 13). En effet, la Lawe ne devait pas posséder un débit très important en dehors des périodes de hautes eaux. D'ailleurs, à l'instar de la Lys, son lit majeur, peu profond, est apparemment très large et couvre sans doute les terres sous la cote des 20 m, participant probablement à la mise en place de la tourbe. Des buttes à dominante sableuse, qui culminent à 20 m et plus, sans doute à l'abri des crues, émergent ponctuellement et sont manifestement occupées dès la Protohistoire.



Fig. 11 : Essars, Pont d'Essars: sondage dans le lit mineur de la Lawe (sondage profond 2). Les remblais supérieurs de limon jaunâtre proviennent du creusement du canal.



Fig. 12 : Essars, Pont d'Essars: détail de la section dans le lit mineur de la Lawe (sondage profond 3).

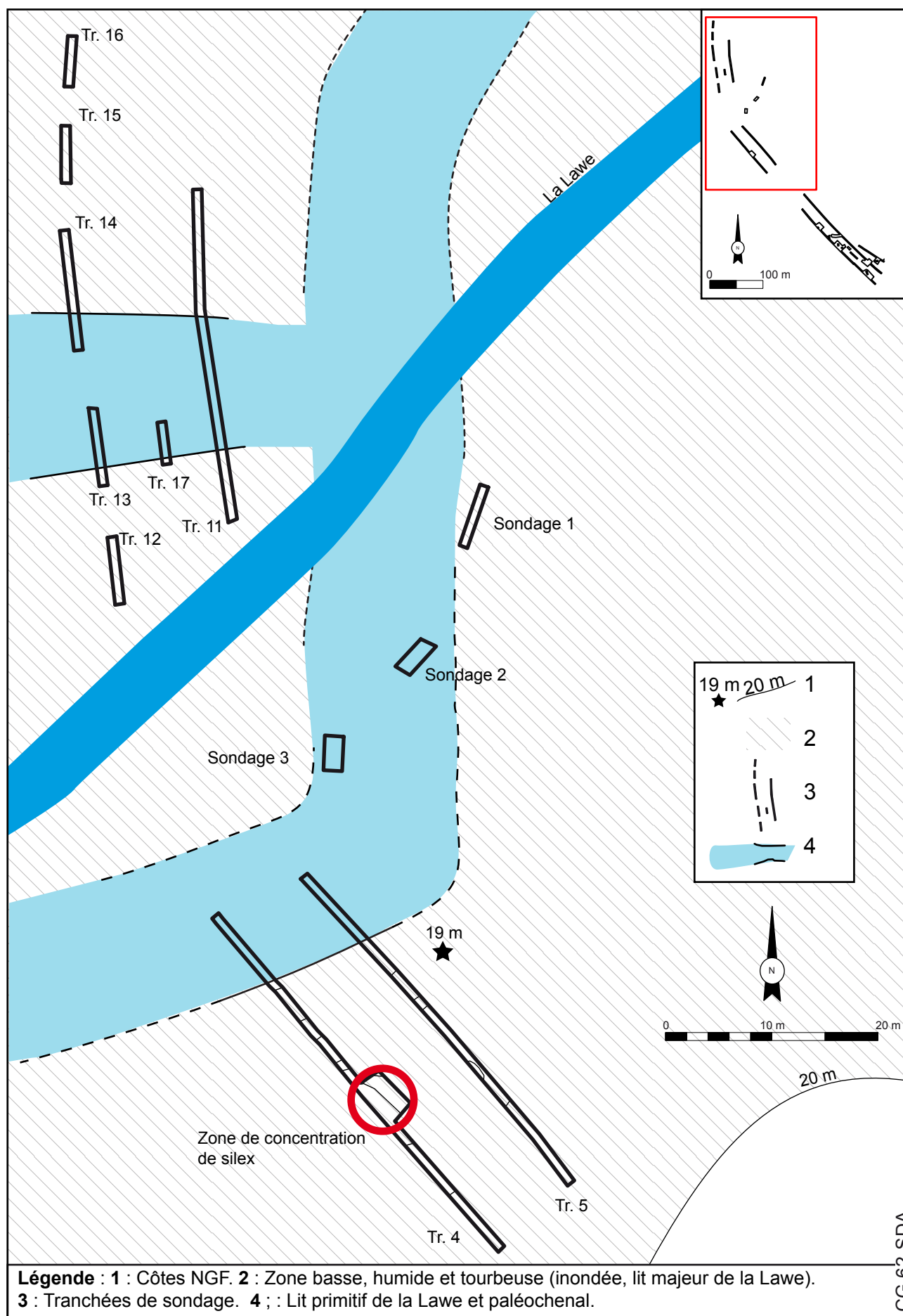


Fig. 13 : Essars, Pont d'Essars: restitution du lit ancien de la Lawe d'après les sources archéologiques et topographiques.

3.2. Le Néolithique

Contexte de la découverte

Lors du creusement de la tranchée 4, la pelle avait été volontairement arrêtée sur le sommet de la tourbe. Rapidement, des pièces lithiques sont apparues dans les premiers centimètres du niveau de tourbe dans un espace très limité. Une fenêtre de 80 m² a été ouverte à cet endroit pour délimiter et caractériser cet ensemble. Hélas, le secteur s'est révélé très perturbé par des fossés médiévaux et la montée rapide des eaux (nappe phréatique proche de la surface) a limité le temps d'observation sur le terrain. Toutefois, le mobilier lithique, constitué de 12 pièces fichées dans les cinq premiers centimètres sur 40 m², ne semblait pas montrer une organisation particulière. Il a donc été procédé à un ramassage de surface après une localisation de l'ensemble.

Présentation de la série

La série étudiée se compose donc de 12 pièces dont 3 brûlées. Le silex utilisé ici est à grain fin, opaque. Ses couleurs varient entre le gris foncé et le caramel avec des tâches beiges et blanchâtres. Son cortex gris clair à blanc est très fin et frais. Certains blocs ont une zone sous-corticale blanchâtre alors que d'autres n'en ont pas du tout. Parfois des inclusions ont gêné le débitage. Il s'agit probablement d'un silex d'origine locale.

Le débitage est laminaire dont la finalité est l'extraction de petites lames. Les plans de frappe sont opposés et les talons lisses. Le débitage est mené par percussion indirecte.

Deux nucléus sont présents dans cette série. L'un témoigne d'un débitage de petites lames à partir de plans de frappe opposés sur une seule face. L'autre présente une série d'enlèvements irréguliers, à partir de deux plans de frappe opposés. Quelques négatifs témoignent du caractère laminaire du débitage, même si les derniers enlèvements étaient des éclats trapus. Des irrégularités causées par des réfléchissements ont certainement conduit à l'abandon du nucléus, bien que, de toute façon, le débitage ne pouvait pas être mené beaucoup plus loin. Un éclat de décortilage a été extrait, il a certainement aussi servi à aménager un plan de frappe.

Les produits de débitage sont relativement rares. Seule une seule lame entière est présente, elle est irrégulière et a pu être considérée comme une lame ratée. Un fragment proximal de lame présente une cassure en languette et deux autres, une cassure franche.

Une lame outrepassée a été extraite d'un nucléus possédant un plan de frappe principal et un plan de frappe secondaire, opposé au premier. Sur la face supérieure de la lame, un négatif de lame réfléchi a pu provoquer cet accident, le tailleur cherchant à supprimer ce négatif. Elle ne possède plus de talon puisque sa partie proximale est aménagée par une retouche directe abrupte, façonnant ainsi un petit font concave. De plus, un coup de burin a été porté sur la partie distale de la pièce.

L'outillage se compose d'un grattoir, d'un éclat utilisé et de deux coches. Le grattoir est aménagé sur un éclat peu épais, il présente un front semi-circulaire. Cette pièce semble attribuable au Néolithique moyen. Les autres outils sont peu caractéristiques. Un éclat possède des retouches d'utilisation sur un bord, la lame outrepassée possède une petite coche aménagée et un coup de burin. Enfin un petit éclat laminaire brûlé possède sur son bord gauche deux coches retouchées.

Malgré le peu de pièces que comporte cette série, on peut affirmer qu'elle est homogène. Seul le grattoir n'est pas caractéristique mais il peut également tout à fait s'intégrer à la chaîne opératoire du reste de la série.

L'ensemble de la série est issu d'un débitage laminaire de petites lames de 6 à 8 cm de long pour environ 2 à 2,5 cm de large. La finalité de ce débitage est difficile à appréhender puisque il n'y a pas de produits finis en dehors d'une petite lame irrégulière, sans doute considérée comme un déchet. Les accidents de taille paraissent assez fréquents avec un cas d'outrepassage et deux cas de cassures, une en languette et une franche ainsi que des négatifs de réfléchissement sur les nucléus. L'ensemble de la série, en dehors du grattoir, peut être considéré comme des débris de taille, dans ce cas, les accidents sont surreprésentés puisque les lames réussies ont été emportées. Quelques uns de ces déchets de taille ont été transformés en outils de facture simple. La fréquence des outils dans cette série est donc relativement importante.

Le grattoir de cette série ressemble fortement à certaines pièces du site néolithique moyen de Liévin (Pas-de-Calais ; Piningre, 1985), par contre, sur ce site, aucun débitage laminaire n'est mentionné (fig. 14). Cet outil ressemble également à d'autres grattoirs connus au Néolithique moyen dans la moitié nord de la France, notamment sur le site d'habitat post-roëssen « La Bretagne » d'Amigny-Rouy (Aisne ; Naze, 1989) où le débitage laminaire est attesté. D'autres sites témoignent de l'utilisation du débitage laminaire au Néolithique moyen II dans le Nord-Pas-de-Calais, comme le site de Lauwin-Planque (Nord), pour lequel les auteurs font un rapprochement avec le type de débitage observé dans la culture Michelsberg (Bostyn et al., 2006). De plus le débitage laminaire par percussion indirecte est attesté au Néolithique moyen, notamment pour le débitage de nucléus coniques en silex de la région du Grand-Pressigny (Ihuel, 2004). Ces éléments nous conduisent à rattacher cette série au Néolithique moyen II bien que les éléments de comparaison restent encore rares.



Fig. 14 : Essars, Pont d'Essars: photo du grattoir

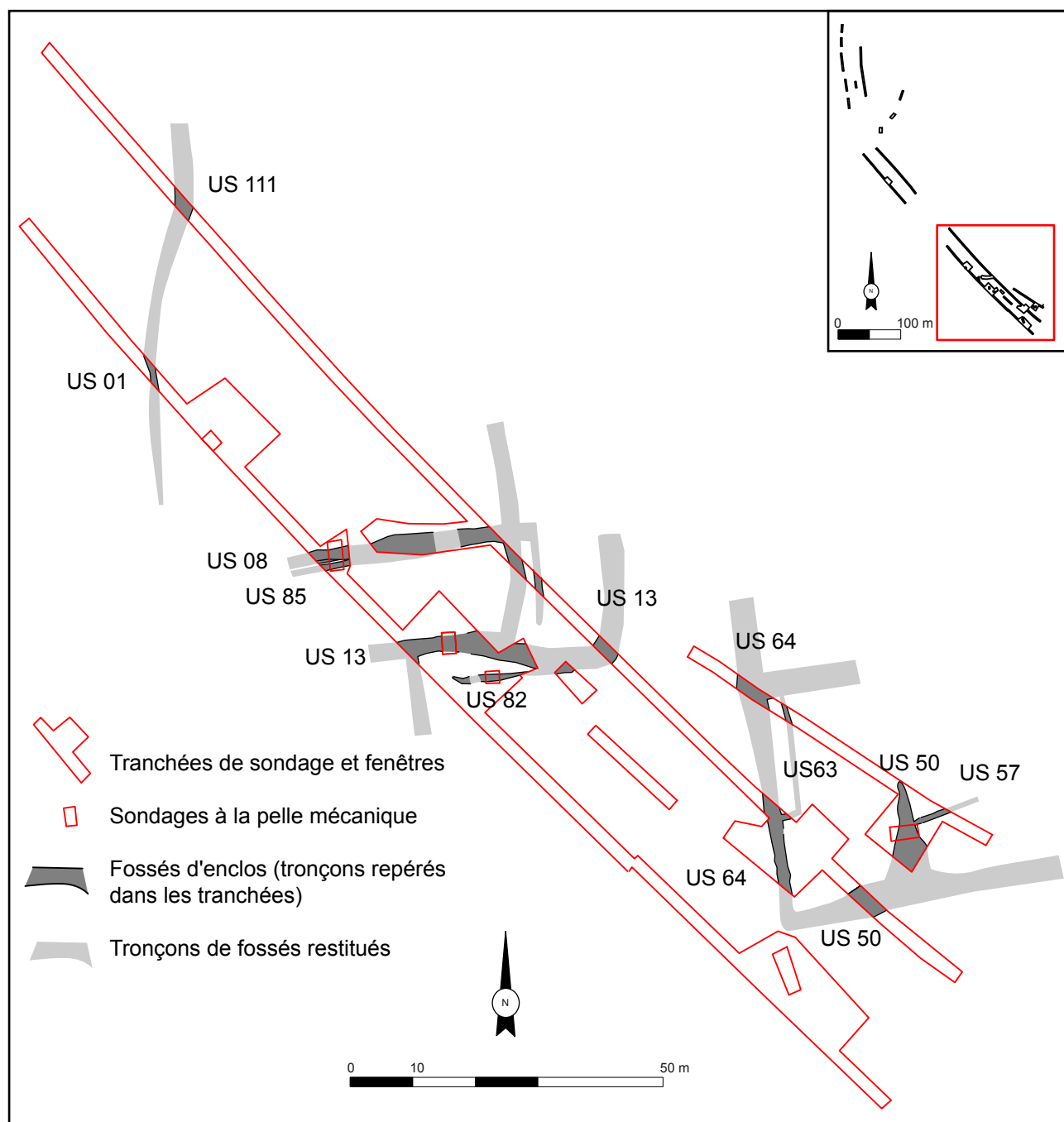


Fig. 15 : Essars, Pont d'Essars: plan des fossés et restitution des enclos protohistoriques.

3.3. La Protohistoire

L'essentiel des vestiges associés à cette période a été retrouvé à l'est sur la butte sableuse culminant à 20 m en bordure de la zone humide. Dès les premières tranchées, un réseau dense de fossés est apparu sur le limon dont l'aspect des comblements variait du limon gris lessivé au brun organique. Il était évident que ce secteur avait été occupé sur une longue période, compliquant la lecture du terrain. Pour pallier ce manque de visibilité, des fenêtres et des tranchées complémentaires ont été tracées afin de suivre les fossés et de restituer le plan des réseaux. Des sondages ont été réalisés à la main ou à la pelle mécanique pour collecter de la céramique et fournir une datation.

L'enclos

fig. 15

La fouille et les observations de terrain ont permis d'associer les fossés 01 et 111, 08, 13, 82 et 85, ainsi que les fossés 50, 57, 63 et 64, permettant de dresser un plan partiel d'au moins deux enclos. Bien qu'il soit difficile d'établir une contemporanéité, non seulement les deux enclos se développent vers le nord, mais ils ont également exactement la même orientation sud-nord. Trois sondages ont été réalisés à la pelle mécanique dans les fossés 08, 13 50 et 85. Les fossés principaux possèdent des caractéristiques proches : les ouvertures sont assez larges (3 à 4 m) pour une profondeur conservée de 1 à 1,50 m. Les comblements, d'aspect assez lessivé, sont constitués de limon sableux jaunâtre à gris assez homogène. Parfois, comme dans le cas des fossés 08 et 85, un niveau d'aspect organique noirâtre est présent, livrant une relative grande quantité de mobilier (fig. 16). Entre ces larges fossés, des petites tranchées, larges de 0,0 m au maximum, délimitent des petits espaces intercalaires.



Fig. 16 : Essars, Pont d'Essars: section du fossé US08. Le mobilier présenté provient essentiellement du niveau noirâtre supérieur.

Le mobilier

Fig. 17

98 fragments de céramique ont été récoltés dans le fossé 08 (us 09). Il s'agit de céramique à pâte grossière à dégraissant de chamotte. Six individus ont été dénombrés, représentés par quatre fonds et trois bords. En raison de la similitude des pâtes, le corpus des individus (NMI) est probablement moins important. Les céramiques sont modelées sans traitement de surface particulier. Trois formes ont été identifiées après remontage sur l'ensemble du lot.

- Vase 1 passoire/faiselle ? : fond plat, d'un diamètre de 85 mm percé de trois trous placé dans une moitié de la circonférence. Les bords sont évasés. Les surfaces sont de couleurs marron à gris. L'intérieur de la céramique présente un résidu blanc dont la nature est probablement liée à la fonction de l'objet.

- Vase 2 écuelle à épaule carénée, col concave, lèvre éversée et aplatie, d'un diamètre de 230 mm. Les surfaces sont marrons à noires.

- Vase 3 : pot situliforme d'un diamètre à l'ouverture de 210 mm, d'une hauteur de 150 mm et un fond d'environ 130 mm. L'épaule est carénée, un col légèrement concave et une lèvre aplatie. Les surfaces sont marrons à noires.

Le corpus de céramique, bien que limité, possède suffisamment de traits typologiques particuliers pour avancer une datation du second âge du Fer. Le profil des bords, avec carène, est plutôt un indice d'ancienneté. Les vases de La Tène ancienne présentent des carènes anguleuses qui s'assouplissent dans le courant de La Tène moyenne pour disparaître à La Tène finale. Dans le cas des exemplaires d'Essars, le corpus reste trop réduit pour affiner sa datation au-delà de la fourchette comprise entre La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne.

Le vase situliforme est caractéristique de la phase ancienne de La Tène. On le rencontre à Houplin-Ancoisne (Bourgeois et al. 2003 : 67 fig. 18/2), à Dourges (Blancquaert 2003 : fig. 6)

Le fond percé existe à Fontaine-Notre-Dame (Hurtrelle et al. 1990 : 70 fig. 14/58) dans un contexte de La Tène ancienne. Le vase n°2 dont la carène est moins prononcée est comparable à des exemplaires du site de Villeneuve d'Ascq phase II, Tène moyenne (Leman-Delérie 1989, fig. 105, fig. 108). A Loos, une fosse a livré du mobilier contenant des écuelles et des vases situles datés de La Tène IIa (début de La Tène moyenne, Leman-Delérie 1984 : p. 94 fig 15). Sur le littoral, on peut établir un rapprochement avec le site de Coquelles « la Route » (Blancquaert 1998 : p. 123 fig. 16/21-10).

L'organisation de l'habitat de La Tène ancienne et/ou de La Tène moyenne est assez mal connue dans la région. Le matériel provient souvent de fosses à la fonction indéterminée. A Coquelles « la Route », les portions de fossés ne permettent pas de déterminer une organisation spatiale. A Essars il semble bien que l'occupation soit structurée par un système de fossés délimitant des espaces. Le site de Dourges dont une phase est attribuée à La Tène moyenne montre bien ce type d'organisation qui s'inscrit dans la tradition des installations rurales à enclos que l'on connaît pendant toute la période de l'Âge du fer. En revanche, il n'est pas possible, compte tenu de la vision partielle du site qu'offre l'ouverture en tranchée, de rattacher les enclos à un type en particulier (enclos rectangulaire, en agrafe ou arciforme). Des fosses et des trous de poteau ont été repérés autour des fossés, mais rarement sondés, ces vestiges ne sont pas, par conséquence, datés ou interprétés. Toutefois l'opération apporte des informations sur l'occupation du début de l'Âge du fer des milieux humides : une communauté s'installe sur une butte sableuse en bordure de marécage pour exploiter un temps un terroir qui peut nous apparaître inhospitalière.

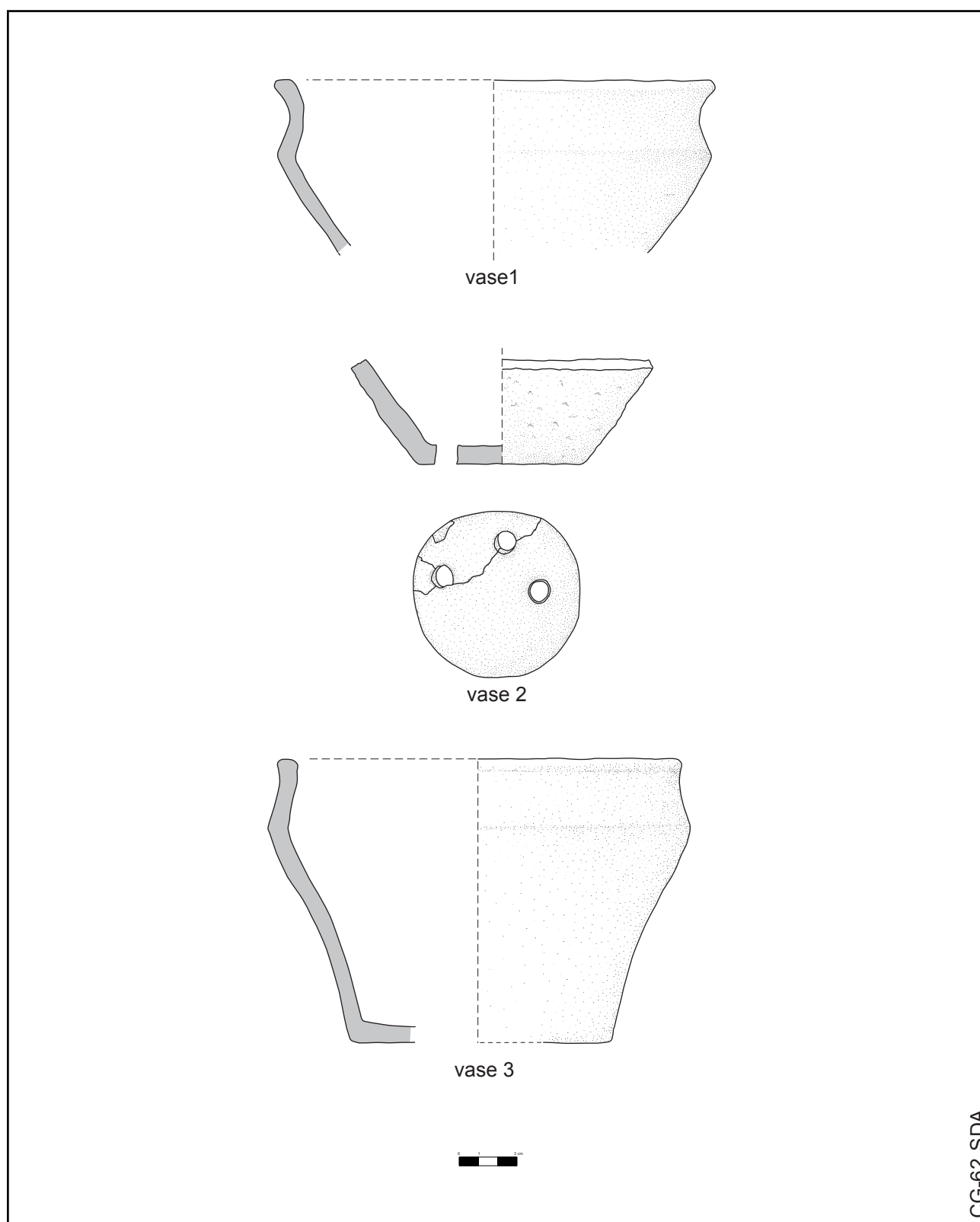


Fig. 17 : Essars, Pont d'Essars: planche du mobilier céramique issu de la fouille du remblai US09 dans le fossé US08.

3.4. L'antiquité

Fig. 18

Comme précédemment, le tracé des fossés a été retrouvé grâce aux fenêtres et aux tranchées complémentaires. A la différence de ceux des enclos protohistoriques, les fossés, comblés de limon gris brun homogène, sont de tailles plus modestes (ouverture de 0,50 m à 2 m de large pour une profondeur maximale de 0,50 m) et axés sud-est/nord-ouest.

Un unique sondage a été réalisé à la pelle mécanique, la datation repose donc essentiellement sur le mobilier collecté à la surface des structures. Le lot céramique étant par conséquent peu volumineux, la fourchette de datation proposée, le Haut Empire, reste volontairement large.

Il est vraisemblable que les tranchées ont recoupé un côté d'un domaine agricole, matérialisé par trois fossés parallèles et des antennes, qui se développe vers le nord-est ou vers le sud-ouest.

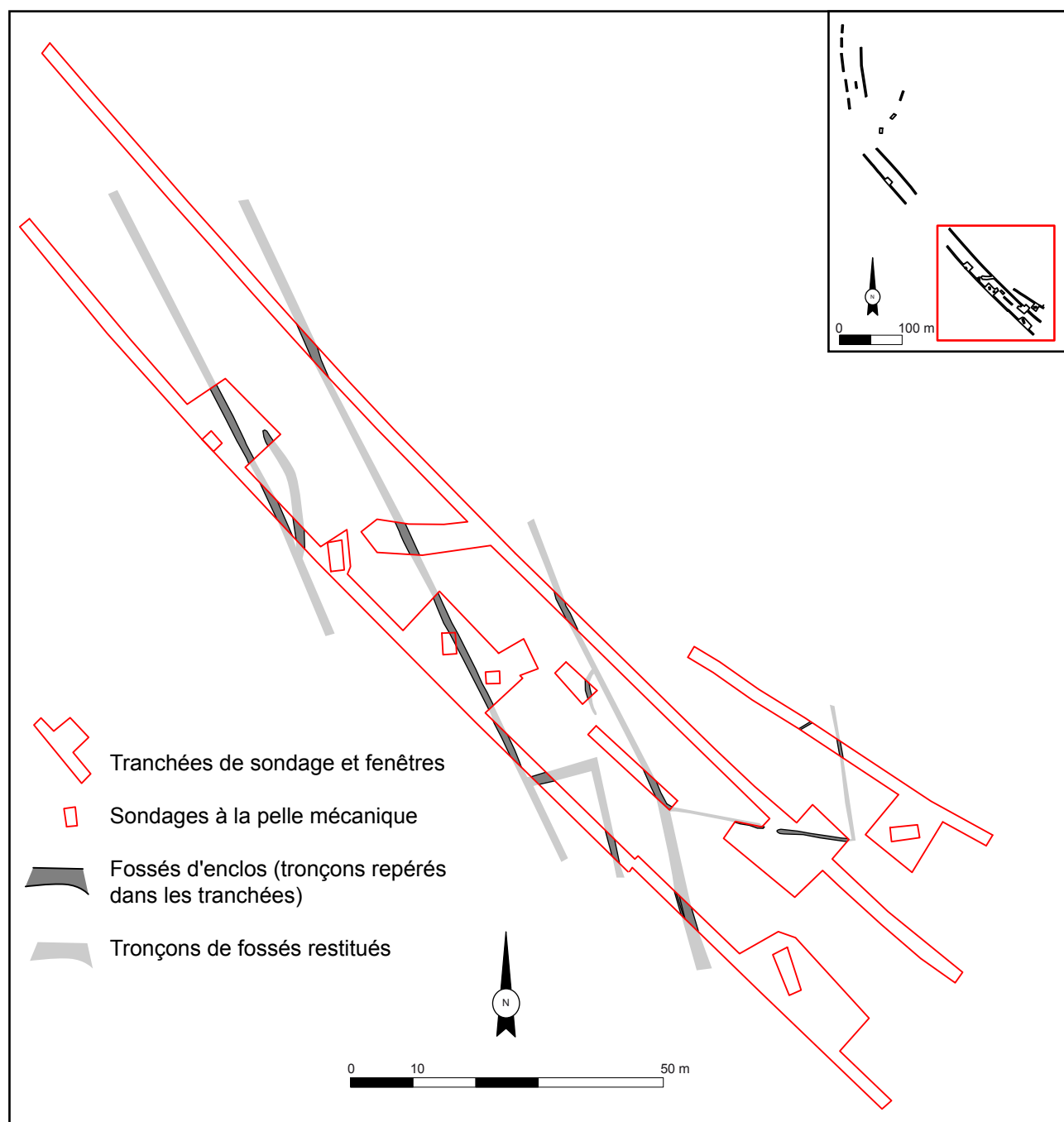


Fig. 18 : Essars, Pont d'Essars: plan des fossés antiques.

3.5. La période médiévale

Les fossés

Fig. 19

Deux ensembles ont été repérés. Un premier est constitué de deux fossés, axés nord-sud et distants de 30 m, reliés par de petits fossés perpendiculaires. Les ouvertures sont larges de 1 m au maximum, les profondeurs sont comprises entre 0,50 m et 1,50 m. Les fossés sont comblés par un limon gris brun homogène, parfois charbonneux. Un sondage effectué

dans l'un des principaux fossés montre que les parois sont verticales et que le fond est lessivé et décoloré par la présence de l'eau.

Le deuxième ensemble diffère sensiblement du premier : les fossés sont plus larges (de 1,50 m à 6 m) et plus profonds (jusqu'à 2,50 m). Les comblements sont proches des précédents, à l'exception du grand fossé 36 qui comporte des traces de curage et de reprise datées du XVIII^e siècle.

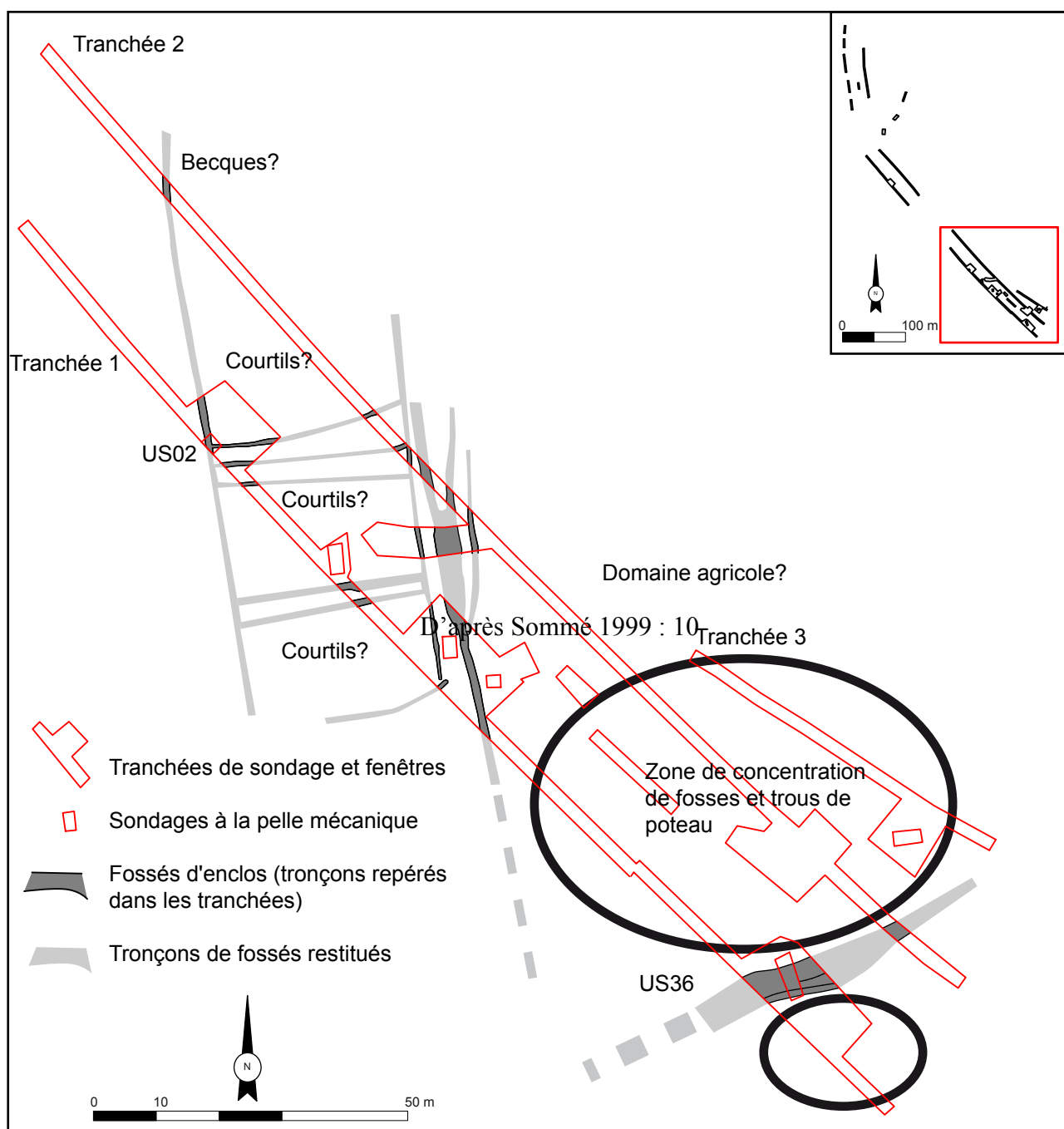


Fig. 19 : Essars, Pont d'Essars : plan des fossés médiévaux et proposition d'une organisation.

Les deux ensembles, s'ils sont contemporains, forment une entité originale, avec un grand enclos (une ferme ?), matérialisé par un gros fossé, qui se développe vers l'est, bordé à l'ouest par des petits enclos (des courtils ou jardins ?) enserrés par des fossés de drainage, peut-être des becques fig. 20). Il est vraisemblable qu'une partie des trous de poteau et des fosses, retrouvée essentiellement à l'intérieur du grand enclos, soit contemporaine de cette entité.

Les fosses et les trous de poteaux

Fig. 21

Rarement sondées, ces structures n'ont pas pu être rattachées à l'une des phases définies précédemment. Les fenêtres ont permis parfois de dresser un début de plan (tranchée 2) d'un édifice. Il est intéressant de noter que ces vestiges se concentrent dans le secteur sud-est, à l'intérieur du grand enclos médiéval.



Fig. 20 : Essars, Pont d'Essars: section du fossé US02, tranchée 1.

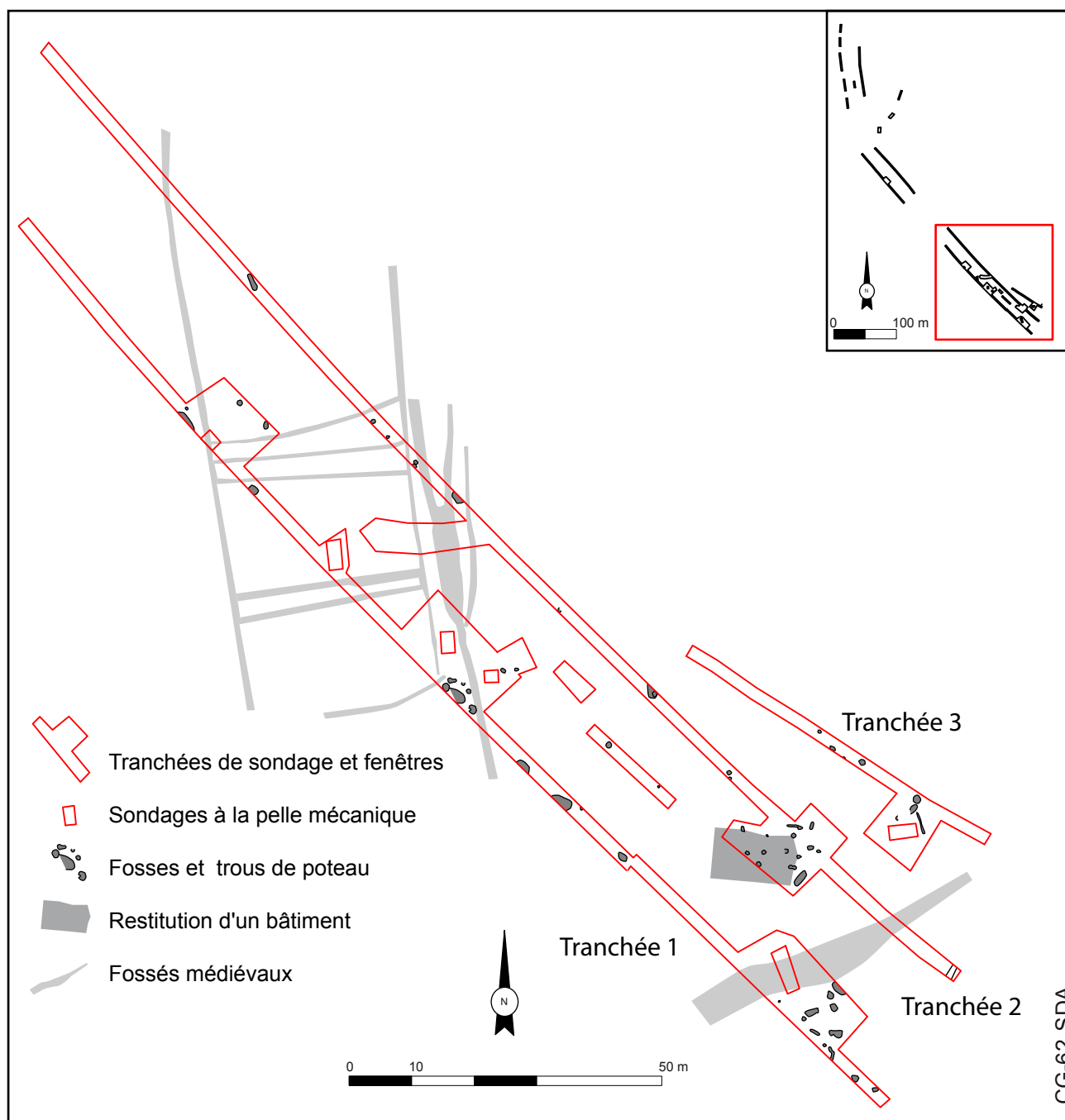


Fig. 21 : Essars, Pont d'Essars: superposition du tracé des fossés médiévaux sur le plan des fosses et des trous de poteau, toutes périodes confondues.

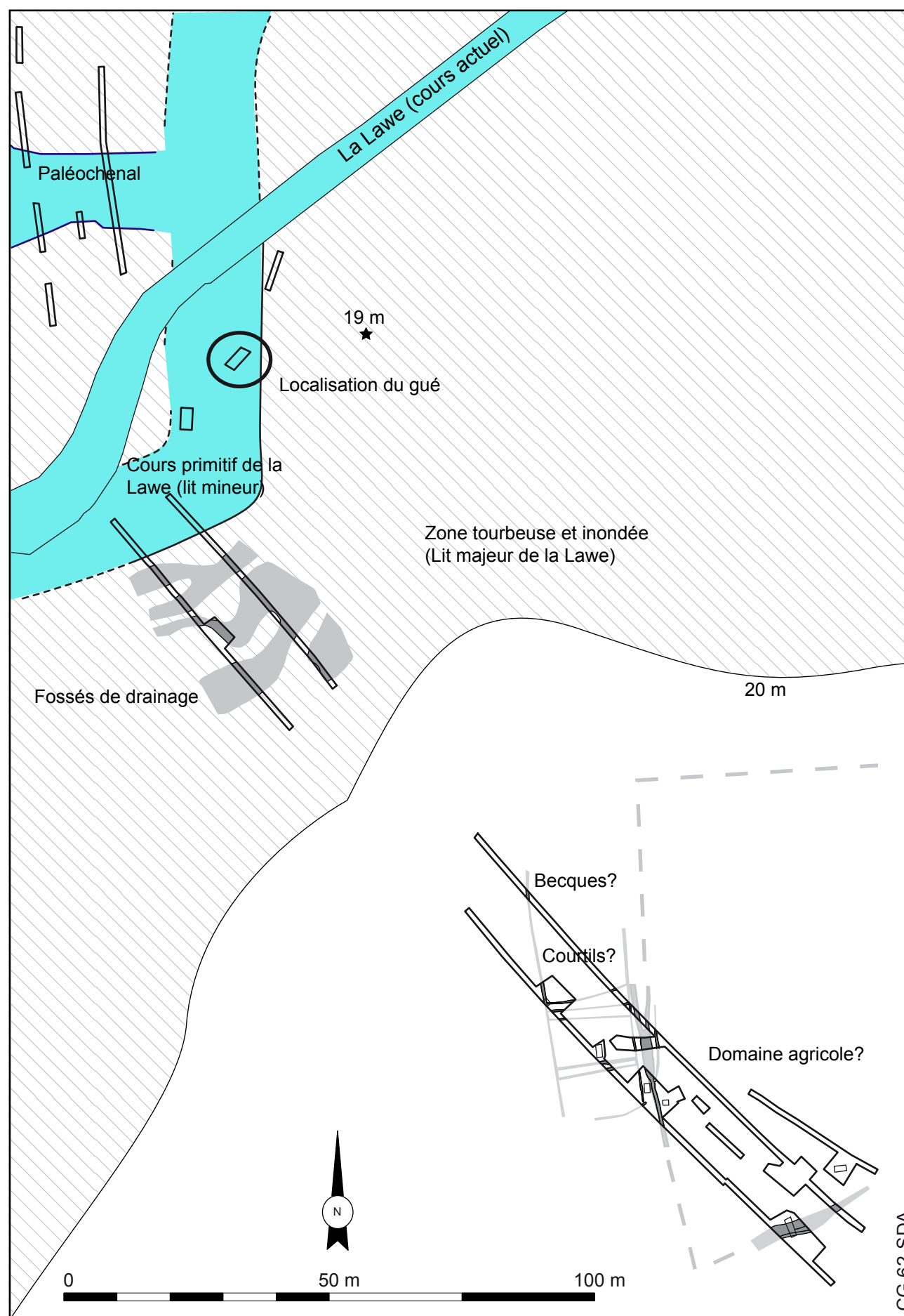


Fig. 22 : Essars, Pont d'Essars: l'occupation des rives de la Lawe à la fin de l'époque médiévale.

La conquête des terres

Fig. 22-23

Dans les sondages 4 et 5, un réseau dense de fossés creusés dans la tourbe a été mis au jour dont l'ouverture dépasse souvent les 3 à 4 m de large. Le tracé de ces fossés qui est rectiligne mais également parfois sinueux, irrégulier, respecte une orientation générale sud-ouest/nord-est. Souvent deux tronçons se rejoignent pour ne former qu'un grand et large fossé. Les tranchées ayant été inondées rapidement après leur ouverture (présence de la nappe phréatique à faible profondeur) aucun fossé n'a pu être sondé en profondeur. Le mobilier, daté des XIII^e-XIV^e siècles, a été collecté en surface des comblements ou lors des tentatives avortées de sondage profond. L'examen partiel des comblements supérieurs de ces structures

a révélé un colmatage final lent par colluvion avec dépôt de végétaux (présence de niveau humique).

Ces structures, qui possèdent la même orientation que le cours de la Lawe et qui sont creusées à proximité de cette dernière, ont peut-être été aménagées pour canaliser le cours de la Lawe et assécher les terres autour. L'entreprise semble avoir été de taille puisque ce réseau, uniquement présent rive orientale, s'étend sur une bande plus de 30 m de large le long de la rivière.



Fig. 23 : Essars, Pont d'Essars: le lit ancien de Lawe observé dans le sondage profond 2.

Les dalles du gué étaient posées sur le fond du sondage, l'empreinte de l'une d'elles est visible dans la section. A noter le remblai provenant du creusement du canal au-dessus des alluvions fluviales. Légende : **1** : limon sableux bleuté hydromorphe. **2** : alluvions fluviales, graviers roulés. **3** : emplacement d'une dalle en grès. **4** : dépôt argileux humique. **5** : remblai de limon issu du creusement du canal. **6** : terre végétale.

Le gué

Fig. 23-24

Trois sondages ont été réalisés dans le lit de la Lawe dont un, le sondage 2, a livré, posé sur le fond de la rivière des dalles de grès de 0,50 m à 1 m de côté, épaisses de 5 cm. Le creusement du sondage à la pelle mécanique a détruit une grande partie de cette installation dont nous supposons l'existence grâce aux empreintes laissées par les blocs dans la coupe, à la présence autour de céramiques, d'ossements animaux et de restes de deux chausses médiévales (une semelle et une tige).

La forme et la conception des fragments de chausses sont clairement médiévales, datées de la fin du Moyen Age (XIIe-XVe siècle). Les fragments correspondent à la partie avant, ou bout de la chausse. La semelle appartient un pied petit et fin alors que la tige habille un pied plus grand. La semelle a été assemblée selon la technique du cousu retourné mais aucun reste de trépointe n'a été repéré sur les cuirs. De même, aucun système de fermeture n'a été observé sur le fragment de tige qui est conservé sur une hauteur importante.

Les éléments de chausses récupérés lors de l'opération de diagnostic sont en nombre insuffisant et trop fragmentaires pour caractériser avec certitude une forme et une technique d'assemblage qui permettraient de les dater plus précisément. Ainsi, la forme de la semelle, à la cambrure peu cintrée, au bout arrondi est plutôt en usage du XIIIe au XVe siècle (Montembault 2002 : 368-369, Gew, De Neergaard 2002 : 71). L'absence de trace fermeture sur le devant (qui sous-entend un laçage sur cheville) confirme cette fourchette de datation (Montembault 2002 : 370-372, Gew, De Neergaard 2002 : 2-3). Le mobilier prélevé autour, un fragment de fond de cruche à pieds pincés en pâte grise et des éléments de panse également pâte grise n'apporte pas d'information complémentaire pour resserre la datation.

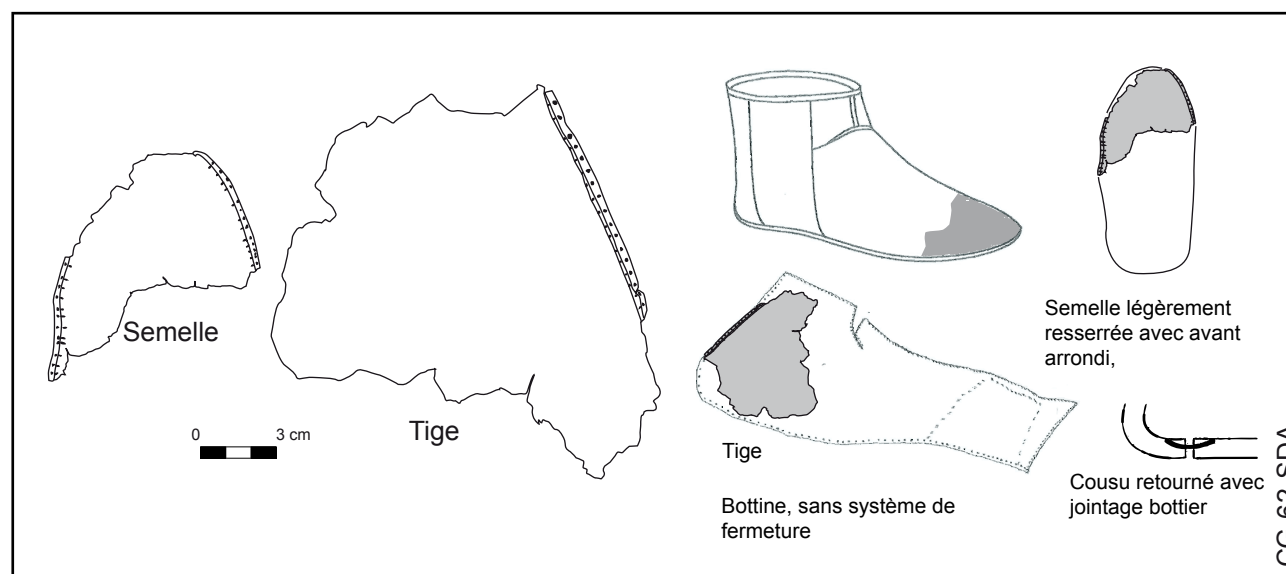


Fig. 24 : Essars, Pont d'Essars: à gauche, la semelle et la tige de deux chausses médiévales (vues faces internes). A droite, des restitutions d'après les fragments (en grisé, d'après Montembault 2002 : 369,371).

4. Conclusion

L'opération de diagnostic d'Essars a été l'opportunité d'ouvrir une fenêtre en travers de la vallée de la Lawe, offrant un aperçu de l'anthropisation d'un milieu naturel particulier, une conquête de l'homme qui perdure jusqu'à nos jours.

L'homme était présent dans le secteur dès le Néolithique moyen, comme le démontre la série homogène de pièces retrouvée dans la tourbe sur une aire limitée. Les perturbations étaient hélas trop importantes pour espérer caractériser la nature de cette présence (ponctuelle, saisonnière, liée à un habitat ou à l'exploitation de la tourbe).

Les premières traces tangibles d'occupation et probablement d'exploitation du terroir ont été datées de la fin de La Tène ancienne, début de La Tène moyenne. Il s'agit très vraisemblablement de fermes, installées sur les rives orientales d'une zone marécageuse traversée par un cours d'eau (la Lawe). Après un hiatus chronologique, un nouveau domaine s'implante au même endroit au Haut Empire. Enfin, à la fin de l'époque médiévale (XIII^e-XIV^e siècle), une ferme est à nouveau construite en bordure de ces terres inondées. Ces dernières sont conquises sur l'eau pour leur exploitation agricole grâce à la mise en place de deux types de réseau fossoyé.

De larges tranchées sont creusées au plus près de la rivière sans doute pour drainer le terrain et réduire l'amplitude de son lit majeur. Le deuxième réseau, plus soigné et ordonné, est tracé le long du domaine dans le but d'assécher le terrain et de délimiter des courtils. Il s'agit vraisemblablement de becs, ces fossés encore visibles dans le paysage. Dans le cadre de cette opération de diagnostic, limitée dans le temps et contrainte dans l'espace, il n'a pas été possible d'associer à ces trois domaines successifs les nombreux vestiges d'habitat et de structures agricoles retrouvés à l'intérieur des enclos.

Enfin, participant à cette histoire, les remblais, issus du creusement du canal en 1815, ont été déversés dans le lit majeur de la Lawe dont le cours sinueux, à cette occasion, a été rectifié. Le niveau général a été rehaussé de plus d'un mètre, mettant définitivement les terres agricoles à l'abri des inondations.

L'intérêt de cette opération a été essentiellement de démontrer le potentiel et l'apport à la connaissance de l'anthropisation des milieux humides de ces travaux archéologiques.

5. Bibliographie

- Anderson et al. 2007 : ANDERSON (T.J.), CASTELLA (D.) & SANKOT (P.) - Une ferme gauloise (La Tène D1 à Courgevans (canton de Fribourg, Suisse). In : BARRAL (P.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G. & M.J.) ROULIÈRE LAMBERT - *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer.*, Actes du XXIX^e colloque international de l'A.F.E.A.F. - Bienne., , ed., 1/2, 2007, p. 257-261, 6 fig.
- Audoin-Rouzeau & Beyries 2002 : AUDOIN-ROUZEAU (F.) (DIR.) & BEYRIES (S.) (DIR.) - Le travail du cuir, de la préhistoire à nos jours. , 2002, p. 496.
- Baray 1989 : BARAY (L.) - Les enclos du second Âge du Fer du Nord sénonais. In : BUCHSENSCHUTZ (O.) & OLIVIER (L.) *Les Viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique. Actes du 9^e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Châteaudun 1985.*, , ed. 1989, p. 123-136, 12 fig.
- Beaujard et al. 2006 : BEAUJARD (S.), MALRAIN (F.) & AUXIETTE (G.) - Allonne : une ferme laténienne au coeur du territoire bellovaque. *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, 2006, p. 5-20, 9 fig.
- Boureux 1974 : BOUREUX (M.) - Fermes de type indigène détectées d'avion dans le Laonnois et le Soissonnais. *Septentrion*, T. 4 Fasc. 17 et 18, 1974, p. 6-12, 4 fig.
- Bostyn et al. 2006 : BOSTYN (F.), DEMOLON (P.), FRANGIN (E.), SEVERIN (C.) – Un site d'habitat du Néolithique moyen II à Lauwin-Planque (Nord): Premiers résultats, In : *Impacts interculturels au Néolithique moyen*, 25^e supplément à la *Revue archéologique de l'Est*, Société archéologique de l'Est, p.319-334
- Buchsenschutz 2006 : BUCHSENSCHUTZ (O.) - Le monde rural et ses productions (II^e-I^{er} s. av. J.C.). In : HASELGROVE ©. (DIR.) - *Les mutations de la fin de l'âge du Fer. Bibracte : Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'Histoire.*, ed., n° 12/4, 2006, p. 55-65.
- Clark 2004 : CLARK (J.) - *The Medieval horse and its equipment, c.1150-c.1450, Medieval Finds from Excavations in London*, 5., 2004, 185 p, 132 fig.
- Deborde et al. 2002 : DEBORDE (G.), MONTEMBault (V.) & YVINEC (J.H.) - Les ateliers de tanneurs de la rue du Moulinet à Troyes (Aube). , 2002, p. 283-314, 20 fig.
- DHA 1875 : – *Dictionnaire Historique et Archéologique du Département du Pas-de-Calais*, Commission départemental des Monuments Historiques. Arrondissement de Béthune, T. I, 1875.
- Deloffre 1994 : DELOFFRE (V.). – *Béthune : Z.A.C. de Catorive, rapport de sondage*, Service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais.
- Deloffre 1995 : DELOFFRE (V.). – *Béthune : place et rue Pasteur*, rapport de sondage Service de l'archéologie du Pas-de-Calais, 1995.
- Deloffre 2001 : DELOFFRE (V.) avec la collaboration CARON (B.), COULON (L.), LEMAIRE (F.), ROUMEGOUX (Y.), SARDIN (A.). – Béthune. Paris : Centre des monuments nationaux : Monum, Editions du patrimoine, 2001 (Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, 20).
- Demolon & Barbieux 1979 : DEMOLON (P. & BARBIEUX (J.) - Les origines médiévales de la ville de Douai : rapport provisoire des fouilles de la «fonderie de canons». *Revue du Nord*, T. LXI n° 241, 1979, p. 301-329, 25 fig.
- Derville 1999 : DERVILLE (A.). – *L'agriculture du Nord au Moyen Âge : Artois, Cambrésis, Flandre Wallonne*. Villeneuve d'Ascq (Nord) : Presses universitaires du Septentrion, 1999.
- Dutertre 1916 : *Les collections préhistoriques de M. Isaïe Dharvent*, *Bulletin de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. 6, 134-135.
- Dutériez 2003 : DUTÉRIEZ (M.) - Artisans du cuir, les cordonniers de Mazingarbe. *Gauheria*, 2003, p. 25-30.

Fabre et al. 2002 : FABRE (L., FOREST (V. & GINOUEZ (O.) - Blancaria et maroquinerie à Montpellier (Hérault) au bas Moyen Âge. , 2002, p. 437-450, 11 fig.

Fellner et al. 2007 : FELLNER (R., GUÉLAT (M. & THIERRIN-MICHAEL (G. (CONTRIB.)) - L'habitat rural dans le contexte régional et européen. *Ed. Office de la culture, Société jurassienne d'émulation. Cahiers d'archéologie jurassienne* 5, 17, 2007, p. 127-133, 7 fig.

Gouge 2008 : GOUGE (P.) - Une ferme gauloise à Buzoches-les-Bray. *Ed. Association pour la promotion de la Recherche archéologique en Île-de-France*. 2008, p. 318-319.

Gouge & Leconte 2000 : GOUGE (P.) & LECONTE (L.) - L'habitat du Hallstatt final et de La Tène ancienne sur le territoire de la «Ferme d'Isle» à Grisy-sur-Seine (Seine-et-Marne) : propositions pour un cadre chronologique. *In : VILLES (A). BATAILLE-MELKON (A.) - Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VIIe-IIIe s. avant notre ère. , Actes du 19e colloque de l'AFEAF, Troyes 1995, , ed.. Mémoire n° 15 - Suppl. au Bull. n° 4, 2000, p. 157-180, 18 fig.*

Grew & Neergaard 2002 : GREW (F.) & NEERGAARD (M. DE) - *Shoes and Pattens, Medieval Finds from Excavations in London..* Ed. the Boydell Press. 2002, 145 p, 165 fig.

Hannois 1996 : HANNOIS (Ph.), BAILLEUL (H.). – *Béthune : place et rue Pasteur*, rapport de sondage Service de l'archéologie du Pas-de-Calais, 1996.

Hurtrelle et al. 1975 : HURTRELLE (J.) et al. – *Les débuts du second âge du Fer dans le Nord de la France*, 1975.

Ihuel 2004 : IHUEL (E.) – La diffusion du silex du Grand-Pressigny dans le Massif armoricain au Néolithique, *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny, Collection Documents préhistoriques*. Ed. Comité des travaux historiques et scientifiques, 2004, suppl. n° 2, 202 p, 32 fig., 68 pl.

Lefevre 2005 : LEVEFRE (Ph.). – *Ruitz. Déviation Bruay-la-Buissière. Bassin Tampon, Pas-de-Calais*, rapport de diagnostic, 2005.

Malrain et al. 2007 : MALRAIN (F.), BLONDIAU (L.), CHAIDRON (C.), AUXIETTE (G.) (CONTRIB.), LEGROS (V. (CONTRIB.) & PINARD (E. (CONTRIB.)) - Les enclos laténiens sont-ils toujours des fermes ? *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, 2007, p. 17-55, 25 fig.

Marcy 1991 : MARCY (J.-L.). – Les prondnicks du Mont de Beuvry à Béthune (Pas-de-Calais). *In : TUFFREAU (A.) dir. – Paléolithique et Mésolithique du Nord de la France. Nouvelles recherches : II. Publications du CERP, n°3, 1991, 103-111.*

Marcy 2003 : MARCY (Th.). – *Ruitz – Mainsnil-lès-Ruitz « Contournement de Bruay-la-Buissière »*, rapport de diganostic, 2003.

Marcy 2004 : MARCY (Th.). – *Ruitz – Mainsnil-lès-Ruitz « Contournement de Bruay-la-Buissière »*, rapport de diagnostic complémentaire, 2004.

Marion 2004 : MARION (S.) - *Recherches sur l'âge du Fer en Ile-de-France. Entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société*. Vol. 1/2 J.W., Hedges, ed. BAR - Oxford 2004, 563 p, 233 fig.

Meyer-Rodrigues 2004 : MEYER-RODRIGUES (N.) - Cuirs et peaux à Saint-Denis. *Les Dossiers d'Archéologie*, 2004, p. 114-115.

Montembault 1993 : MONTEMBAUT (V.) - Les objets de cuir. *Documents d'Archéologie Française*, n° 40, 1993, p. 268-280, 16 fig.

Montembault 2002 : MONTEMBAUT (V.) - La cordonnerie aux XII^e-XIII^e siècles à Valenciennes. Le cas de la place du Neuf-Bourg. , 2002, p. 367-376, 5 fig. *In : AUDOIN-ROUZEAU (F.) (DIR.) & BEYRIES (S.) (DIR.) - Le travail du cuir, de la préhistoire à nos jours.*

Naze 1989 : NAZE (G.)– Le site d'habitat post-roëssen d'Amigny-Rouy, « La Bretagne » (Aisne), *Bilan des sauvetages effectués de 1986 à 1988, Revue archéologique de Picardie*, 1989, n°3-4, p.27-42.

Piningre 1985 : PININGRE (J.-F.) – Le site Néolithique moyen de Liévin (Pas-de-Calais), *Bulletin de la Société préhistorique Française*, 1985, t. 82, p.10-12.

Quérel et al. 2000 : QUÉREL (P.), FEUGÈRE (M.), BESSIÈRE (F.) (COLLAB.), BUCHEZ (N.) (COLLAB.), DUBOIS (S.) (COLLAB.), (COLLAB.) (DUMONT (C.) LEPETZ (S.) (COLLAB.), MATTERNE (V.) (COLLAB.) & QUÉREL (C.) (COLLAB.) - *L'établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes (IIIe s. av. J.C. - IVe s. apr. J.C.)*, ed. Université Charles-de-Gaulle, Lille 3. 2000, 199 p.

Révillion 1990 : REVILLION (St.). – *Quelques objets préhistoriques du département du Pas-de-Calais dans les collections Louis Théry*, *Bulletin de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. 12, n°5, 481-484.

Rouquet & Luberne 2004 : ROUQUET (N.) & LUBERNE (A.) - L'enclos fossoyé du bois de Givray à Trouy (Cher). *In* : RIVET L. (COORD.) (SAULNIER (S.) (COORD.) - *Enclos de ferme indigène, site de banquet ou autre ?*. *Actes du congrès de Vallauris de la Société française d'Etude de la Céramique Antique Gauloise : 20-24 mai 200*, ed. 2004, p. 479-482, 10 fig.

Volken 2002 : VOLKEN (M.) - The shoe finds from Criblet in the city of Fribourg (Switzerland). , 2002, p. 377-386, 10 fig. *In* : UDOIN-ROUZEAU (F.) (DIR.) & BEYRIES (S.) (DIR.) - *Le travail du cuir, de la préhistoire à nos jours*.

6. Table des figures

<i>Page de garde : mobilier de la Tène ancienne/moyenne provenant du fossé US08</i>	2
<i>Fig. 1 : Essars, Pont d'Essars : localisation régionale de la commune.</i>	20
<i>Fig. 2 : Essars, Pont d'Essars : localisation du site sur la carte au 1/250 000.</i>	20
<i>Fig. 3 : Essars, Pont d'Essars : localisation du site (en rouge) sur la carte IGN au 1/25 000.</i>	21
<i>Fig. 4 : Essars, Pont d'Essars : l'emprise du projet sur le cadastre.</i>	21
<i>Fig. 5 : Essars, Pont d'Essars: localisation des tranchées sur le projet d'aménagement du site.</i>	23
<i>Fig. 6 : Essars, Pont d'Essars: contexte géologique du site (d'après Sommé 1999 : 10).</i>	24
<i>Fig. 7 : Essars, Pont d'Essars: carte archéologique au nord de Béthune.</i>	26
<i>Fig. 8 : Essars, Pont d'Essars: vue générale vers le nord, prise du Pont d'Essars, des tranchées de sondage.</i>	27
<i>Fig. 9 : Essars, Pont d'Essars: l'environnement ancien du site restitué d'après les sources archéologiques et la topographie.</i>	28
<i>Fig. 10 : Essars, Pont d'Essars: vue du substrat limoneux et de la tourbe dans le lit majeur de la Lawe (tranchée 6).</i>	29
<i>Fig. 11 : Essars, Pont d'Essars: sondage dans le lit mineur de la Lawe (sondage profond 2). Les remblais supérieurs de limon jaunâtre proviennent du creusement du canal.</i>	30
<i>Fig. 12 : Essars, Pont d'Essars: détail de la section dans le lit mineur de la Lawe (sondage profond 3).</i>	30
<i>Fig. 13 : Essars, Pont d'Essars: restitution du lit ancien de la Lawe d'après les sources archéologiques et topographiques.</i>	31
<i>Fig. 14 : Essars, Pont d'Essars: photo du grattoir</i>	33
<i>Fig. 15 : Essars, Pont d'Essars: plan des fossés et restitution des enclos protohistoriques.</i>	34
<i>Fig. 16 : Essars, Pont d'Essars: section du fossé US08. Le mobilier présenté provient essentiellement du niveau noirâtre supérieur.</i>	35
<i>Fig. 17 : Essars, Pont d'Essars: planche du mobilier céramique issu de la fouille du remblai US09 dans le fossé US08.</i>	37
<i>Fig. 18 : Essars, Pont d'Essars: plan des fossés antiques.</i>	38
<i>Fig. 19 : Essars, Pont d'Essars: plan des fossés médiévaux et proposition d'une organisation.</i>	39
<i>Fig. 20 : Essars, Pont d'Essars: section du fossé US02, tranchée 1.</i>	40
<i>Fig. 21 : Essars, Pont d'Essars: superposition du tracé des fossés médiévaux sur le plan des fosses et des trous de poteau, toutes périodes confondues.</i>	41
<i>Fig. 22 : Essars, Pont d'Essars: l'occupation des rives de la Lawe à la fin de l'époque médiévale.</i>	42
<i>Fig. 23 : Essars, Pont d'Essars: le lit ancien de Lawe observé dans le sondage profond 2.</i>	43
<i>Fig. 24 : Essars, Pont d'Essars: à gauche, la semelle et la tige de deux chausses médiévales (vues faces internes). A droite, des restitutions d'après les fragments (en grisé, d'après Montembault 2002 : 369,371).</i>	44
<i>Pot situliforme, fin de la Tène ancienne, Tène moyenne</i>	60

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

Inventaire des unités stratigraphiques.....	52
Inventaire des photographies numériques.....	55
Inventaire du mobilier.....	59

Inventaire des unités stratigraphiques

2008_essars_pont_essars_diag_inventaire

US	DESCRIPTION
1	Fossé argile - sableux gris
2	Fossé comblement limon sableux gris avec nombreuses traces d'arg. - homogène - céramique + lithique
3	Fossé perpendiculaire à US2 - même comblement Est - Ouest
4	Petit fossé limon gris Est - Ouest
5	Fossé perpendiculaire à US4 - plus large limon sableux gris homogène
6	Fossé presque parallèle à US 5 - Limon-sableux gris homogène
7	Fosse comblement : limon sableux gris
8	Large fossé Est-Ouest comblement limon gris clair avec
9	Comblement limon gris foncé - Présence de torchis et céramique proto
10	Niveau général - Limon marron clair homogène
11	Fossé Est - Ouest - P = limon gris clair homogène avec oxydation faunique (OF) Ossement + torchis
12	Fossé Est - Ouest P = limon gris clair homogène sans O.F.
13	Fosse formant un angle limon gris avec nombreuses traces d'oxydation + éclat bombe ?
14	Fossé l = 45 cm - Limon gris avec traces d'oxydation
15	Fossé l = 70 cm - Limon gris avec traces d'oxydation
16	Fosse ronde diamètre 80 cm - Comblement idem 13-14
17	Fosse ronde diamètre 110 cm - Idem 16
18	Grande fosse quadrangulaire - Comblement idem 14
19	Fosse ronde limon gris à noir avec traces d'oxydation
20	Limon gris homogène sans oxydation
21	Zone 2 SP2 - Remblai de limon et argile brun jaune brique
22	Dépôt fluviatile sable
23	Dépôt argile verte
24	Limon gris avec coquillage dépôt vaseux - Oxydation manganique-sable
25	Dépôt limono-argileux - sableux gris très clair - Oxydes fauniques
26	Limon rouille très oxydée
27	Fossé comblement limon gris homogène sans O.F. Nord-Sud P = 100 cm
28	Fossé Est - Ouest P = 150 cm - Limon gris clair à blanc homogène
29	Fosse oblique - Limon gris clair à blanc sans traces O.F.
30	Limon gris avec O.F. - Fosse oblique
31	TP en coupe Est - Limon gris clair à blanc
32	Forme irrégulière peut-être fossé + 1 fosse Limon gris clair sans O.F.
33	Fosse de forme irrégulière - Comblement idem 32
34	Fossé P = 40 cm parallèle à 35 - Limon brun compact avec huile - Ossement
35	Fossé l = 135 cm - parallèle à 34 - Même comblement que 34
36	Grand fossé limon brun foncé Indexation cira moderne + Fgts bombes - cf coupe SdF1
37	Petit fossé comblement marron homogène Très arrosé et coup
38	TP Limon noir
39	grand fosse limon gris clair non oxydé
40	Fosse ronde Limon noir - Zones compactes en périphérie = rouille métallique. Trou de bombe ?
41	Fosse ovale limon gris avec zone centrale blanche - Trace d'oxydation
42	Fosse quadrangulaire avec 2 lots 1 gris à noir avec O.F.

43	Fosse ronde Lot gris à noir avec O.F.
44	Fosse qoblongue - Limon gris-oxydé
45	Grande fosse cbt en 2 - Partie sud noir peut-être nord gris 2 st.
46	TP Limon gris clair
47	Fossé avec diverticule abt gris clair
48	Fosse ronde de limon gris fondé éléments métalliques nombreux - Trous de bombe ?
49	Fosse ronde limon gris
50	Grand fossé sous US 36 - Limon brun clair
51	Fossé limon gris clair à jaune
52	Fosse ovale
53	Fosse circulaire limon gris foncé - éléments métalliques - Trou de bombe ?
54	Petit fossé Ext. Sud Sond. Orienté Est - Ouest - TR2
55	TP Limon gris à noir
56	Petit fossé limon gris oxydé
57	Fosse circulaire - Limon gris à noir
58	TP Limon gris à noir sans oxydation
59	Petit fossé limon gris oxydé
60	Fosse ovale - Limon gris à noir
61	TP Limon gris avec céramique
62	Petit fossé comblement limon gris oxydé
63	Petit fossé limon gris homogène
64	Grand fossé TR3-TR2 avec angle - Limon gris, homogène
65	Petit fossé étroit orienté Nord-Sud - Limon gris clair oxydé (équ. US5 l avec interruption ?)
66	Fosse ronde ou TP - Limon gris à noir
67	Fosse ronde ou TP limon gris clair avec oxydation
68	Petite fosse ou TP limon gris clair à tâches orangées et noires
69	Petite fosse ovale ou TP à limon gris à noire avec oxydation
70	Fosse ? Ovale à limon gris clair à noir avec oxydation
71	Fosse ronde ? Limon gris (moitié dans berme)
72	Fosse ronde à limon gris avec nombreux éclats métal (trou de bombe ?)
73	Fosse ovale - Limon gris fondé
74	Niveau général - Limon tourbe gris-vert-jaune interface perturbée en tourbe et craie
75	Tourbe 20 à 40 cm épaisseur
76	Petite fosse circulaire ou TP - Limon gris charbonneux
77	Fosse ronde ou gros TP - Limon gris avec oxydation blanche et fer + couronne brun foncé
78	Fosse ? Ovale - Limon beige à blanchâtre
79	Fosse ? Ovale coupé ou coupe. Le fossé 80 - Limon gris clair à beige homogène
80	Fossé - Limon gris clair/beige. Homogène inter fossé 05 ds fenêtre TRI (qques traces charbonneuses dans comblement
81	Petite fosse ovale coupée en surface par fosé limon gris avec oxydation féreuse
82	Fossé orienté S/E-N/O oupé par fossé 20 s'interrompt dans fenêtre. Limon gris avec nombreuses oxydations orange.
83	Fosse ou TP ovale Comblement gris foncé avec CB et torchis.
84	Fossé orienté Nord-Sud - Limon gris homogène avec CB et torchis vient se perdre dans OS20
85	Fossé Est Ouest parallèle au fossé Moto US8 - Limon brun homogène faune
86	Petite fosse ou TP ovale limon gris (céramique proto)

87	Fosse ou TP + Ovt-Trou ovale limon gris avec CB + oxydation orangé
88	Grande fosse ovale ou fin de fossé étroit ? Limon gris avec beaucoup oxydation orangées (céramique proto.)
89	IP Cbt gris vert homogène : ovale - TR 2
90	TP ovale Cbt gris vert homogène TR2
91	2 TPs Cbt gris vert homogène Ovales - TR2
92	Fosse oblongue Cbt gris blanchâtre homogène TR2
93	TP ovale Cbt gris vert homogène - Oxydation man?
94	TP (coupe) ovale Cbt gris-brun homogène TR2
95	TP gris vert circulaire homogène (petit)
96	TP gris vert à blanchâtre homogène Rond
97	TP gris vert oblongue Homogène
98	Fosse ou fossé - Cbt gris-vert-blanc à boules jaunes - Homogène
99	Fosse cbt gris-vert blanchâtre homogène
100	TP circulaire Cbt gris brun
101	TP Ovale Cbt gris-vert
102	TP rond gris vert blanc homogène
103	TP Cbt gris brun ovale
104	Chablis ou fosse allongé - Cbt gris blanc Silex
105	TP ovale - Cbt gris brun
106	TP rond - Cbt gris brun homogène
107	TP ovale - gris brun noirâtre
108	Grande fosse ou ? Cbt gris clair homogène
109	Fossé Nord-Sud Limon gris vert - Homogène TR2
110	Fossé Nord-Sud Limon gris vert - Homogène TR2
111	Fossé Nord-Sud Limon gris vert - Homogène TR2
112	Fossé drainage médiéval

Inventaire des photographies numériques

2008_essars_pont_essars_diag	
Nom fichier	Description-nature
2008_11_06_sondage_essars_fenêtres	ambiance, tranchées 1 à 3
2008_11_06_sondage_essars_fosses_orthogonaux_	fenêtre tranchée 1
2008_11_06_sondage_essars_trous_poteaux.jpg	fenêtre tranchée 2
IMG_516	Vue générale Tranchée 1 en cours de décapage
IMG_517	Vue générale Tranchée 1 en cours de décapage
IMG_518	Vue générale Tranchée 1 en cours de décapage
IMG_519	Vue générale Tranchée 1 en cours de décapage
IMG_520	Vue générale Tranchée 1 en cours de décapage
IMG_521	Vue générale Tranchée 1 en cours de décapage
IMG_522	Vue générale Tranchée 1 en cours de décapage
IMG_523	Vue générale Tranchée 1 en cours de décapage
IMG_524	Vue générale Tranchée 1 en cours de décapage
IMG_525	Vue générale Tranchée 1 en cours de décapage
IMG_526	Vue générale Tranchée 1 en cours de décapage
IMG_527	Détail structures tranchée 1
IMG_528	Détail structures tranchée 1
IMG_529	Détail structures tranchée 1
IMG_530	US 2 tranchée 1
IMG_531	US 2 tranchée 1
IMG_532	US 2 tranchée 1
IMG_533	US 2 tranchée 1
IMG_534	US 2 tranchée 1
IMG_535	US 3 tranchée 1
IMG_536	US 3 tranchée 1
IMG_537	US 4-5-7 tranchée 1
IMG_538	US 4-5-7 tranchée 1
IMG_539	US 4-5-7 tranchée 1
IMG_540	US 4-5-7 tranchée 1
IMG_541	US 4-5-7 tranchée 1
IMG_542	US 4 tranchée 1
IMG_543	US 4 tranchée 1
IMG_544	US 4 tranchée 1
IMG_545	US 8-9 tranchée 1
IMG_546	US 8-9 tranchée 1
IMG_547	US 8-9 tranchée 1
IMG_548	US 19-20 tranchée 1
IMG_549	US 19-20 tranchée 1
IMG_550	US 19-20 tranchée 1

IMG_551	US 17-14 tranchée 1
IMG_552	US 17-14 tranchée 1
IMG_553	US13 tranchée 1
IMG_554	US13 tranchée 1
IMG_555	US13 tranchée 1
IMG_556	US16 tranchée 1
IMG_557	US16 tranchée 1
IMG_558	US15 tranchée 1
IMG_559	US15 tranchée1
IMG_560	Ambiance dans le brouillard
IMG_561	Sondage profond 2
IMG_562	Sondage profond 2
IMG_563	Sondage profond 2
IMG_564	Sondage profond 2
IMG_565	Sondage profond 2
IMG_566	Sondage profond 2
IMG_567	Sondage profond 2
IMG_568	Sondage profond 2
IMG_569	Sondage profond 2
IMG_570	Sondage profond 1
IMG_571	Sondage profond 1
IMG_572	Sondage profond 1
IMG_573	Sondage profond 1
IMG_574	Sondage profond 1
IMG_575	Sondage profond 1
IMG_576	Sondage profond 1
IMG_577	Sondage profond 1
IMG_578	US 11 12 tr1
IMG_579	US 11 12 tr1
IMG_580	US 11 12 tr1
IMG_581	US27 tr 1
IMG_582	US28 tr 1
IMG_583	US28 tr 1
IMG_584	US 29 tr 1
IMG_585	US 30 tr 1
IMG_586	US 30 tr 1
IMG_587	US 31 tr 1
IMG_588	US 31 tr 1
IMG_589	US 32 tr1
IMG_590	US 32 tr1
IMG_591	US 33 tr1
IMG_592	fenêtre tr1
IMG_593	US 34-35 tr1
IMG_594	US 34-35 tr1
IMG_595	US 35 tr1

IMG_596	US 35 tr1
IMG_597	US 37 tr1
IMG_598	US37 tr1
IMG_599	vue générale fenêtre us 1
IMG_600	vue générale fenêtre us 1
IMG_601	vue générale fenêtre us 1
IMG_602	vue générale fenêtre us 1
IMG_603	vue générale fenêtre us 1
IMG_604	vue générale fenêtre us 1
IMG_605	vue générale fenêtre us 1
IMG_606	vue générale fenêtre us 1
IMG_607	vue générale fenêtre us 1
IMG_608	vue générale fenêtre us 1
IMG_609	US 38 tr1
IMG_610	Sondage dans US 35
IMG_611	Sondage dans US 35
IMG_612	Sondage dans US 35
IMG_613	Vue générale fenêtre TR1
IMG_614	Vue générale fenêtre TR1
IMG_615	Vue générale fenêtre TR1
IMG_616	Vue générale fenêtre TR1
IMG_617	Vue générale fenêtre TR1
IMG_618	tr 1US 39
IMG_619	tr 1US 40
IMG_620	tr 1US 41
IMG_621	TR 4 niveau tourbeux et fenetre zone silex
IMG_622	TR 4 niveau tourbeux et fenetre zone silex
IMG_623	TR 4 niveau tourbeux et fenetre zone silex
IMG_624	TR 4 niveau tourbeux et fenetre zone silex
IMG_625	Tourbe tr 6
IMG_626	Tourbe tr 6
IMG_629	tr1 us 77
IMG_630	tr1 us76
IMG_631	tr1 us79
IMG_632	tr1 us78
IMG_633	tr1 us80
IMG_634	tr1 us80
IMG_635	tr1 us80
IMG_636	tr1 us 08-85
IMG_637	tr1 us 08-85
IMG_638	tr1 us 08-85
IMG_639	tr1 us 08-85
IMG_640	tr1 us 08-85
IMG_641	tr1 us 08-85
IMG_642	tr1 us 08-85

IMG_643	tr1 us 08-85
IMG_644	tr1 us 08-85
IMG_645	tr1 us 08-85
IMG_646	tr1 vue générale côté est
IMG_647	tr1 vue générale côté est
IMG_648	tr1 vue générale côté est
IMG_649	tr1 vue générale côté est
IMG_650	tr1 vue générale côté est
IMG_651	tr1 vue générale côté est
IMG_652	tr1 vue générale côté est
IMG_653	tr1 vue générale côté est
IMG_654	tr1 vue générale côté est
IMG_655	tr1 vue générale fenetre us 20-13-82-84
IMG_656	tr1 vue générale fenetre us 20-13-82-84
IMG_657	tr1 vue générale fenetre us 20-13-82-84
IMG_658	tr1 vue générale fenetre us 20-13-82-84
IMG_659	tr1 vue générale fenetre us 20-13-82-84
IMG_660	tr 2 vue général fenetre
IMG_661	tr 2 vue général fenetre
IMG_662	tr 2 vue général fenetre
IMG_663	tr 2 vue général fenetre
IMG_664	tr 2 vue général fenetre
IMG_665	tr 2 vue général fenetre
STA-0604	tr1 vue générale fenêtre est
STB-0605	tr1 vue générale fenêtre est
STC-0606	tr1 vue générale fenêtre est
STD-0607	tr1 vue générale fenêtre est

Inventaire du mobilier

US	nature	nombre minimum d'individu	datation	description
9	céramique	12	gallo-romain	
9	os	10		
22	céramique	7	XIIIe-Xve siècle	un fond digité
22	os	2		
109	céramique	1	XIIIe-Xve siècle	col de cruche vernissé
1	céramique	1		
50	céramique	1	médiéval	
74	lithique	12	néo	
2	céramique	2	proto	
9	os	20		
9	os	7		dents
9	céramique	98	proto	
36	céramique	3	XVI-XVIIe s	encrier en pâte rouge
85	os	15		
10	céramique	1	XIIIe-Xve siècle	lèvre marmite
35	céramique	2		
36	céramique	3	XVI-XVIIe s	
36	bronze	3		étuis
88	céramique	3	proto	
34	os	2		
9	os	8		
8	céramique	8	proto	
2	céramique	4		
11	céramique	1	proto	
11	os	2		
50	céramique	1	médiéval	
64	céramique	1		
34	céramique	3		
5	céramique	4	médiéval	lèvre en bandeau
5	fer	1		clou
81	céramique	1	proto	
6	céramique	1	XVI-XVIIe s	grès
86	céramique	7	proto	
8	céramique	3	proto	
SD2	cuir	3	médiéval	fragments de chaussures

Résumé

Le Conseil général du Pas-de-Calais a programmé, dans le cadre du projet du contournement nord Béthune-Lestrem, la reconstruction du pont d'Essars avec un raccordement à la future RD 945.

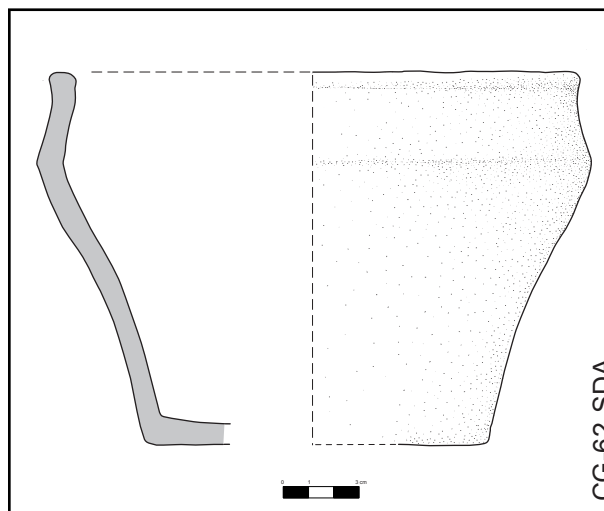
La nature des travaux risquant d'affecter le sous-sol archéologique sur 25 500 m², le Service régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic archéologique et a désigné le Service départemental d'Archéologie pour conduire l'opération qui s'est déroulée du 3 au 7 novembre 2008.

L'homme était présent dans le secteur dès le néolithique moyen, peut-être pour exploiter la tourbe.

Les premières traces tangibles d'occupation et probablement d'exploitation du terroir ont été datées de La Tène moyenne. Il s'agit très vraisemblablement de fermes, installées sur les rives orientales d'une zone marécageuse traversée par un cours d'eau (la Lawe). Après un hiatus chronologique, un nouveau domaine s'implante au même endroit au Haut Empire. Enfin, à la fin de l'époque médiévale (XIIIe-XIVe siècle), une ferme est à nouveau construite en bordure de ces terres inondées. Ces dernières sont conquises sur l'eau pour leur exploitation agricole grâce à la mise en place de tranchées de drainage creusées au plus près de la rivière et de fossés qui assèchent le terrain (des becques) tout en délimitant des parcelles agricoles (courtils).

Enfin, participant à cette histoire, les remblais, issus du creusement du canal en 1815, ont été déversés dans le lit majeur de la Lawe dont le cours sinueux, à cette occasion, a été rectifié. Le niveau général a été rehaussé de plus d'un mètre, mettant définitivement les terres agricoles à l'abri des inondations.

L'opération de diagnostic d'Essars a été l'opportunité d'ouvrir une fenêtre en travers de la vallée de la Lawe, offrant un aperçu de l'anthropisation d'un milieu naturel humide, une conquête de l'homme qui perdure jusqu'à nos jours.



Pot situliforme, fin de la Tène ancienne, Tène moyenne

Thésaurus

Néolithique, Protohistoire, Antiquité, bas Moyen Age, Moderne, Essars, rural, ferme, lithique, mobilier céramique.

Le Rapport Final d'Opération

Nombre de volumes : 1
Nombre de figures : 25

Nombre de pages : 60
Nombre de photos : 8